



Rapport financier

Comptes combinés

UMG Groupe VYV

EXERCICE 2020

GROUPE
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre

Le présent rapport relatif à l'exercice 2020 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 10 Mai 2021 (Le président - Thierry Beaudet).



Sommaire

1.	Rapport de gestion	3
1.1	Principes de l'UMG Groupe VYV	3
1.2	Environnement des marchés financiers	4
1.3	Faits significatifs.....	6
1.4	Compte de Résultat.....	9
1.5	Bilan	15
1.6	Perspectives d'avenir et évènements postérieurs	19
1.7	Autres informations	19
2.	Comptes combinés	20
2.1	Bilan – Actif.....	20
2.2	Bilan – Passif	21
2.3	Compte de Résultat.....	22
2.4	Hors-bilan	23
3.	Annexes aux comptes annuels.....	24
3.1	Faits significatifs.....	24
3.2	Périmètre de combinaison	26
3.3	Principes comptables et méthodes d'évaluation	32
3.4	Changements dans les règles et méthodes ou de présentation	42
3.5	Notes sur le bilan	43
3.6	Notes sur le compte de résultat.....	59
4.	Perspectives d'avenir et évènements postérieurs	65
5.	Honoraires des commissaires aux comptes.....	65
6.	Informations complémentaires	65



1. Rapport de gestion

1.1 Principes de l'UMG Groupe VYV

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

Les mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| • Harmonie Mutuelle | • MGEN Filia |
| • Mutuelle Mare Gaillard | • MGEN Vie |
| • MGEFI | • MNT |
| • MGEN | • SMACL Assurances |

La mutuelle Chorum a été désaffiliée au 1^{er} janvier 2020 mais reste dans le périmètre de combinaison du Groupe VYV, elle est désormais substituée par Harmonie Mutuelle.

1.1.1 Objet social de l'UMG Groupe VYV

Elle regroupe aujourd'hui 7 mutuelles et une société d'assurance mutuelle, par le biais d'une convention d'affiliation, dont l'objet est de :

- Définir les relations financières fortes et durables entre le membre affilié et l'UMG dans le cadre du mécanisme de solidarité financière prévu dans la Convention ;
- Préciser les dispositions statutaires, notamment celles relatives à l'exercice de l'influence dominante ;
- Définir les obligations et engagements réciproques des Parties ;
- Définir les principes et modalités de fonctionnement et de partage des coûts entre l'UMG et les membres affiliés.

Les membres affiliés ont notamment convenu de confier à l'UMG la recherche, la mise en œuvre et la coordination de projets communs de développement et de coopération.

1.1.2 Engagement de l'UMG vis-à-vis des affiliés

L'UMG s'engage à l'égard du membre affilié à :

- Instruire et organiser la mise en œuvre de la coordination stratégique, des coopérations et des mises en commun de moyens décidés par le conseil d'administration de l'UMG dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Mettre en place les fonctions clés (gestion des risques, audit interne, vérification de la conformité, fonction actuarielle) au sein de l'UMG et, en concertation avec les membres affiliés, un dispositif approprié d'animation et de coordination desdites fonctions avec les fonctions analogues de chaque membre affilié ;
- Elaborer les politiques groupe et s'assurer de l'adéquation entre lesdites politiques et les politiques propres à chaque membre affilié ;
- Instruire, proposer et mettre en œuvre le mécanisme de solidarité financière dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;



- Prendre les mesures nécessaires pour que les membres affiliés se conforment aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la solidarité financière pris dans le cadre de la Convention ;
- Analyser toute demande d'un membre affilié s'inscrivant dans l'objet de la Convention ou de celui de l'UMG, lui apporter, dans ce cadre, l'assistance, les conseils et le soutien qui lui seront nécessaires.

1.1.3 Engagements des affiliés

Les membres affiliés s'engagent à :

- Mettre en conformité leurs statuts avec les dispositions des statuts de l'UMG et de la Convention d'affiliation ;
- Réaliser des versements aux fonds d'établissement et de solidarité, souscription à des titres financiers le cas échéant, paiement d'une cotisation statutaire pour le financement des frais de fonctionnement de l'Union et financement des investissements de l'Union ;
- Adhérer à la convention de combinaison.

1.1.4 Combinaison des comptes

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe. A ce titre, elle produit les comptes combinés ici présentés.

1.2 Environnement des marchés financiers

1.2.1 Environnement macro-économique

La crise sanitaire que nous traversons a fait de 2020 une année extrêmement éprouvante pour l'ensemble de l'économie mondiale. La mise en place du confinement a entraîné un stress sans précédent sur nos modes de vie, nos habitudes de consommation ainsi que sur les perspectives de croissance mondiale. Pour faire face à ce double choc d'offre et de demande, matérialisé par une rupture des chaînes d'approvisionnement et par un blocage de la consommation, les Etats et les banques centrales ont très rapidement mis en place des mesures de soutien inédites afin de maintenir à flot nos économies paralysées. En effet, fortes de l'expérience des précédentes crises, en particulier la crise des subprimes et celle des dettes souveraines en Europe, les banques centrales ont procédé à un assouplissement monétaire généralisé avec une rapidité et une intensité sans précédent. Ces aides ont accru le taux d'endettement des Etats et la taille du bilan des banques centrales, générant des inquiétudes quant à la stabilité économique de nos pays. En France, le taux d'endettement rapporté au PIB se situe à plus de 115% fin 2020 contre moins de 100% fin 2019. L'ampleur de la crise aura finalement été beaucoup plus importante qu'estimée initialement puisque la France a dû procéder à deux confinements en 2020 et que la situation est encore très incertaine à ce jour.

Concernant les valorisations boursières, après un choc d'une rare violence au cours du mois de mars, les actifs risqués ont rebondi grâce aux injections massives de liquidités des banques centrales et au soutien des Etats, ces derniers permettant aux marchés financiers de sortir quasiment indemnes de cette crise économique inédite. Autre moteur de rebond, les investisseurs se sont focalisés sur l'espoir de l'arrivée rapide d'un vaccin permettant de mettre fin à la pandémie et ainsi de laisser la place à une période de rattrapage économique. Ainsi, aux Etats-Unis, le S&P 500 a progressé de 16% et le Nasdaq augmente de 44% sur l'année, portés par le secteur technologique qui a su tirer parti de la crise, à l'instar d'Amazon ou de Netflix. Quant à la France, après avoir connu la plus forte baisse de son histoire le 12 mars, soit -12,3% au cours d'une seule séance, le CAC 40 ne baisse que de 7% en 2020 alors qu'il avait chuté de 11% en 2018, qui fut une année bien meilleure sur le plan économique. Quant à la volatilité, celle-ci a renoué en mars 2020 avec des niveaux qui n'avaient pas été vus depuis la crise des subprimes. Ainsi, que ce soit aux Etats-Unis avec l'indice VIX ou en Europe avec le V2X, le niveau de volatilité a dépassé 80 au cours du mois de mars et est ensuite resté dans un intervalle de 20 à 30 jusqu'à la fin de l'année, à comparer avec une moyenne proche de 15 habituellement.



L'année 2020 constitue donc une année historique et paradoxale à bien des égards. D'une part, la valorisation des marchés financiers semble totalement décorrélée des fondamentaux économiques à cause de l'abondance de liquidités injectées par les banques centrales. D'autre part, l'économie a connu une crise d'une rare violence et l'année 2020 a pourtant vu baisser le nombre de faillites d'entreprises en France, ces dernières étant maintenues à flot par le gouvernement. Enfin, la croissance, mesurée par l'évolution du PIB, s'est contractée de 2,4% aux Etats-Unis, 9% en France et 4,3% au niveau mondial selon la Banque mondiale. Alors que, parmi les principales économies, seule la Chine qui est à l'origine de la pandémie a vu son niveau de PIB progresser cette année. Avec une hausse de 2,3% la croissance chinoise est toutefois au plus bas depuis 44 ans.

1.2.2 Marchés obligataires

Face à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 qui a paralysé presque totalement l'économie mondiale, les banques centrales ont réagi rapidement en injectant massivement des liquidités. Ces politiques monétaires ultra-accommodantes combinées à un puissant sursaut d'aversion pour le risque ont entraîné la chute du rendement des obligations souveraines à 10 ans américaines, qui ont perdu près de 140 points de base en six mois, atteignant 0,5%. Cependant, le rebond de l'économie à partir du mois d'août et la perspective d'une victoire Démocrate aux élections présidentielles, ont permis aux taux américains à 10 ans de regagner près de 40 points de base.

Après une période de stress entre février et mars, durant laquelle les spreads de crédit ont retrouvé des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis 2012, les obligations d'entreprises bien notées ont profité de l'action des banques centrales et les spreads ont retrouvé fin 2020 leur niveau de décembre 2019. Les achats d'actifs de la BCE ont tiré vers le bas les taux des obligations de bonne qualité. Cependant, face à une augmentation du risque due au contexte actuel, les investisseurs n'ont pas cherché à compenser la baisse des rendements en se reportant sur les obligations d'entreprises de catégorie spéculative dont les spreads se sont largement écartés lors de la crise.

1.2.3 Marchés actions

En 2020, les marchés actions ont été marqués par une extrême volatilité. En effet, après avoir établi de nouveaux records alors que l'épidémie de Covid-19 commençait à se répandre dans le monde, les indices actions ont connu un des krachs les plus violents de l'histoire, tant par sa rapidité que par son ampleur, en s'effondrant de 30% à 40% en un mois. A titre d'illustration, le CAC 40 a baissé de 38,6% entre le 19 février et le 18 mars 2020. Partie de Chine, l'épidémie de coronavirus a progressé de manière exponentielle, touchant la quasi-totalité des pays du monde et forçant les autorités à confiner leurs populations, grippant toute l'activité économique. L'intervention très rapide des autorités monétaires combinée au soutien direct et inédit mis en place par les gouvernements pour sauver leurs économies, a permis aux actions de se reprendre très rapidement.

Aux Etats-Unis, celles-ci ont même largement dépassé leur niveau de fin 2019, renouant dès le mois de septembre avec les records historiques et terminant l'année en hausse de 16% pour le S&P 500 et de 44% pour le NASDAQ. A l'inverse, en Europe, si le rebond reste impressionnant il n'a pas permis aux indices actions de récupérer toutes leurs pertes, à l'exception du DAX 30 allemand. Cette dichotomie s'explique en partie par la prégnance du secteur technologique dans la composition des indices américains, dont font partie les fameuses « stay at home values », comme Amazon, Microsoft ou encore Netflix, ayant bénéficié du confinement. De leur côté, les indices européens ont été lestés par la sous-performance des valeurs de l'économie traditionnelle, les secteurs cycliques et « values » comme la finance ou l'énergie, les plus pénalisés par la crise.

Concernant les économies émergentes, la reprise plus rapide de leurs économies a permis aux indices émergents de terminer l'année en hausse de plus de 15%.



1.2.4 Marchés des devises

Après sa forte progression en 2019, le dollar est retombé à son niveau le plus bas depuis mars 2018 face à l'euro, pénalisé par la politique ultra accommodante de la Réserve Fédérale. L'euro a ainsi progressé de près de 9% sur l'année pour s'établir à 1,22 dollar fin décembre. De son côté, la livre sterling s'est contractée de 6% face à l'euro en dépit de la conclusion du Brexit, l'économie britannique faisant partie des plus impactées par la crise. Enfin, profitant des inquiétudes sur la stabilité financière mondiale en lien avec l'accélération des politiques monétaires ultra accommodantes, le bitcoin a connu un nouveau rallye en fin d'année, dépassant son record de 2017.

1.2.5 Marchés des matières premières

Les cours du pétrole se sont effondrés en février, subissant un double choc, à la fois de demande, en lien avec l'arrêt de l'économie mondiale, et d'offre, lié à la reprise au même moment de la guerre des prix entre la Russie et l'Arabie Saoudite. Les cours de l'or noir ont ensuite réduit leurs pertes grâce à un accord de réduction de l'offre des principaux pays producteurs, finissant l'année en baisse de 20%. Inversement, l'or a profité de son statut de valeur refuge pour progresser de 25% au cours de l'année 2020.

1.2.6 Impact sur les portefeuilles

Les entités assurantielles qui composent le Groupe VYV représentent 15,3 milliards d'euros de placements financiers en valeur nette comptable. Ces placements sont essentiellement effectués via des actifs obligataires pour près de 70% du portefeuille. Face à la crise du coronavirus et à la réaction massive des banques centrales, le portefeuille consolidé du Groupe VYV a pleinement profité de la baisse des taux. Ainsi, la hausse des actifs obligataires qui en résulte a permis au Groupe VYV d'augmenter sa plus-value latente de plus de 450 millions d'euros sur la partie obligataire. Concernant la composante actions, celle-ci augmente légèrement à la suite de quelques réinvestissements dans la deuxième partie de l'année et conserve une performance très légèrement positive grâce à la mise en place de couvertures actions avant la crise au sein de certaines entités.

1.3 Faits significatifs

1.3.1 Sur l'activité du Groupe

1.3.1.1 Notation Fitch

Le 15 janvier 2021, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » au Groupe VYV. La perspective de notation est « négative ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MGEFI
- MNT

L'UMG Groupe VYV, en tant qu'entité « holding » ; est notée « A ». Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Un profil d'entreprise très solide ;
- Une position de leader en assurance santé en France ;
- Une très forte solidité financière ;
- Un risque modéré sur les actifs.



La perspective « négative » est liée à une faible rentabilité du Groupe, due à une pression réglementaire et concurrentielle, dans un contexte pandémique.

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

1.3.1.2 Epidémie Covid-19

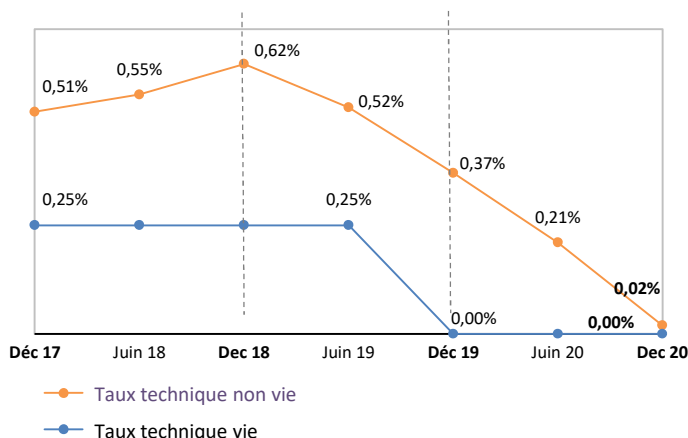
L'épidémie du coronavirus « Covid-19 » s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. Le Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de février 2020, et s'est organisé en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, le Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...

Les principaux impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur le Groupe VYV sont les suivants :

- Baisse des prestations de soins payées sur l'exercice ;
- Comptabilisation de la « taxe Covid » pour 208 M€ décomposée de la façon suivante :
 - 1^{ère} tranche : 2,6% des cotisations santé 2020, représentant 138 M€ ;
 - 2nde tranche : 1,3% des cotisations santé 2021 estimées, représentant 70 M€ ;
- Baisse de chiffre d'affaires sur certaines activités de soins et d'accompagnement (optique, dentaire...) ;
- Mesures de soutien sur les activités de soins et d'accompagnement

1.3.1.3 Baisse des taux techniques

L'année 2020 a vu se poursuivre la baisse des plafonds réglementaires de taux techniques, avec en corollaire un rechargement des provisions techniques non-vie (impact d'environ - 49 M€ sur le résultat net du périmètre assurance).





1.3.2 Sur le périmètre

Les principaux mouvements de périmètre sur l'exercice sont les suivants (et repris de manière plus détaillée dans la partie « Annexes aux comptes annuels ») :

1.3.2.1 Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de vie

Création d'une foncière (214 M€ d'actifs immobiliers et 148 M€ de fonds propres) qui regroupe les actifs nets des deux SCI Blomet et Immobilière Harmonie, des actifs d'Harmonie Mutuelle, mais également les actifs nets d'autres SCI détenues par Harmonie Mutuelle, qui n'étaient pas consolidées jusqu'à présent.

1.3.2.2 Au sein du pôle VYV3 :

- Intégration du Pavillon de la Mutualité (ainsi que Medi France et 2 SCI)
- Première consolidation de APSA,
- Déconsolidation de MNAM-OM,
- Fusion VYV3 Ile-de-France / ADEP,
- Fusion Union Mutualiste Enfance et Famille / association Alpha

1.3.2.3 Sous-Groupe SAFM

Au sein du sous-groupe funéraire, acquisition de 3 nouvelles sociétés (générant 15 M€ d'écarts d'acquisition) et 23 opérations de fusion (diminution de 20 unités du nombre d'entités juridiques).

1.3.2.4 Sous-Groupe HDS

6 acquisitions puis absorptions de sociétés (2 chez HMS et 4 chez Harmonie Ambulance).

1.3.2.5 Sous-groupe HGO

Au sein du sous-groupe HGO, fusion des 2 cliniques de Quimper, pour former CMBO (Clinique mutualiste Bretagne Occidentale).

1.3.2.6 VYV Invest

- Première consolidation de VYV Protection Avenir et de HM-VYV Innovation (sociétés créées fin 2019),
- Restructuration du pôle téléassistance (KRG SeniorAdom), avec le rachat de minoritaires de KRG, la première consolidation de Novaxès (avec qui S2AS a fusionné) et la cession partielle de Technosens,
- Rachat des minoritaires de VYV IB (34%), générant 18 M€ d'écarts d'acquisition.



1.4 Compte de Résultat

Le résultat net consolidé, dégagé au titre de l'exercice 2020 est bénéficiaire de + 74,2 M€, à comparer au résultat 2019 de - 48,5 M€. Il se résume de la façon suivante :

En M€	Assurance	Soins et Accompagne ment	Autres	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Cotisations Acquisées	7 657,4			7 657,4	7 604,1	53,3	0,7%
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	48,1	1 949,0	66,6	2 063,7	1 880,9	182,8	9,7%
Autres Produits d'Exploitation	278,0	284,5	21,9	584,4	521,6	62,8	12,0%
Produits Financiers Nets de Charges	218,3			218,3	283,7	-65,4	-23,0%
Total des produits d'exploitation courante	544,4	2 233,6	88,5	2 866,4	2 686,1	180,3	6,7%
Charges des Prestations d'Assurance	-6 420,4			-6 420,4	-6 636,9	216,5	-3,3%
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-38,4			-38,4	-11,8	-26,6	226,2%
Charges des autres activités	-51,7	-2 228,0	-384,9	-2 664,6	-2 415,6	-249,0	10,3%
Charges de gestion	-1 210,2			-1 210,2	-1 200,0	-10,2	0,8%
Total des charges d'exploitation courante	-7 720,6	-2 228,0	-384,9	-10 333,5	-10 264,2	-69,2	0,7%
Intersectoriels	-286,6	-13,4	300,2	0,2	-0,1	0,3	
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	194,6	-7,8	3,8	190,6	25,9	164,7	637,1%
Produits nets de placements	37,4	1,4	-8,7	30,1	46,7	-16,6	-35,5%
Autres produits nets non techniques	-121,2			-121,2	-89,6	-31,6	35,2%
Résultat exceptionnel	-5,8	-0,8	3,6	-2,9	50,7	-53,6	-105,7%
Impôts sur les Résultats	-15,1	1,1	-1,2	-15,2	-61,9	46,6	-75,4%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	89,9	-6,1	-2,4	81,4	-28,3	109,7	-387,5%
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	0,6	0,0	-0,3	0,3	0,3	0,0	-7,1%
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0,0	-1,9	-10,0	-12,0	-18,3	6,3	-34,5%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	90,4	-8,1	-12,7	69,6	-46,3	115,9	-250,3%
Intérêts minoritaires	6,4	0,3	-2,1	4,6	-2,2	6,7	-312,0%
RESULTAT NET (part du groupe)	96,9	-7,8	-14,8	74,2	-48,5	122,7	-253,1%

1.4.1 Commentaires généraux sur l'activité

- Le résultat net dégagé par l'activité « assurance » au 31/12/2020 s'élève à 96,9 M€. Les principaux contributeurs sont :
 - MGEN (y compris Vie, Filia, SCI Philgen) : + 64,4 M€
 - MNT : + 16,3 M€
 - MGEFI : + 13,4 M€
 - Harmonie Mutuelle : + 7,8 M€
 - Mutex : - 0,9 M€
 - Mutuelle Mare-Gaillard : - 1,5 M€
 - SMACL : - 2,7 M€
 - Sphéria Vie : - 4,5 M€

Le résultat net du Groupe VYV a été marqué cet exercice par les éléments conjoncturels suivants :

- Diminution de la sinistralité sur l'Assurance, liée au contexte de crise sanitaire, impactant favorablement le résultat technique ;
- Mise en place d'une « taxe Covid » s'élevant à 208 M€, impactant défavorablement le résultat technique.
- Le rechargement des passifs (provisions techniques) vient impacter de manière défavorable le résultat pour 49 M€.



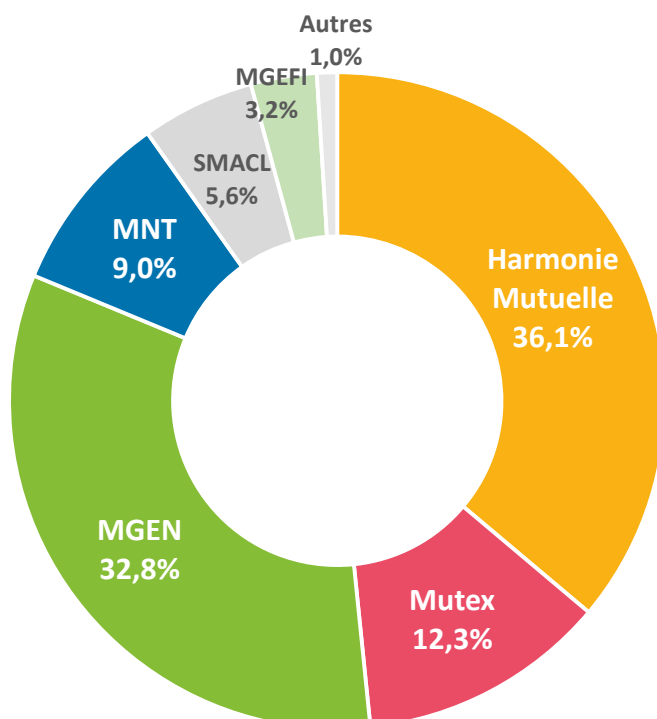
- L'activité « **Soins et Accompagnement** » connaît en 2020 une perte de - 7,8 M€, principalement liée :
 - Aux pertes sur les Unions VVY 3 (- 7,5 M€) : dans le contexte sanitaire lié au Covid-19, les unions VVY 3 ont néanmoins bénéficié de mesures de soutien de l'Etat permettant de réduire les pertes d'exploitation ;
 - Aux résultats bénéficiaires sur le Groupe SAFM (+ 0,6 M€) : le groupe SAFM a connu son 1^{er} exercice positif, et commence désormais à bénéficier d'économies d'échelle ;
 - Aux pertes des cliniques du Groupe HGO (- 1,2 M€) : les pertes sont inférieures à celles connues les exercices précédents. Le Groupe HGO a également connu, en 2020, des mesures de soutien ;
 - Aux pertes du Groupe HDS (- 0,6 M€) : le résultat Harmonie Ambulance (+ 0,7 M€) ne compense pas la perte constatée sur HMS (- 1,4 M€).

- L'activité « **autres** » présente un résultat de - 14,8 M€ principalement lié :
 - A la perte sur le Groupe VVY Invest (- 14,1 M€) ;
 - A la perte sur VVY Coopération (- 0,7 M€)

Cette première activité est pénalisée par des dépréciations importantes sur les écarts d'acquisition comptabilisés sur les participations détenues par VVY Invest.

1.4.2 Les cotisations acquises

Les cotisations acquises brutes 2020 s'élèvent à 7.657 M€ et se ventilent de la façon suivante :



Par rapport à 2020, il est enregistré une augmentation de + 53 M€, principalement générée par :

- Une augmentation de 127 M€ sur MGEN, représentant 5,3% (hausse tarifaire de la gamme MSP) ;
- Une diminution de 87 M€ sur Mutex, liée à la sortie de contrats santé et à la baisse des versements en épargne.



1.4.3 Chiffre d'affaires – autres activités : 2 064 M€

Le chiffre d'affaires des autres activités intègre :

- Le chiffre d'affaires des activités Soins et Accompagnement pour 1 949 M€, soit + 149 M€ (+ 8,3%) en comparaison avec 2019. Ce chiffre intègre les activités mutualistes (VYV 3 : filières cliniques, centres de convalescence, dentaire, optique, audio, pharmacie, petite enfance et EHPAD), ainsi que les activités capitalistiques (HGO, HDS, SAFM, Hospitalia). L'augmentation de 149 M€ du chiffre d'affaires s'explique principalement par :
 - L'entrée du Pavillon de la Mutualité (+ 112 M€) dans le périmètre ;
 - Des reprises d'établissements par VYV 3 Ile de France (+ 25 M€) ;
 - L'augmentation du chiffre d'affaires du Groupe SAFM (+ 6 M€) liée aux acquisitions de l'exercice ;
 - L'augmentation du chiffre d'affaires du groupe « HDS » (+ 1 M€).
- Le chiffre d'affaires des autres activités (principalement portées par des participations détenues par VYV Invest) pour 67 M€, soit + 20 M€, en comparaison avec 2019.
- Le chiffre d'affaires des « SCI d'Assurance » et de HM Foncière et Lieux de Vie pour 48 M€.

1.4.4 Autres produits d'exploitation : 584 M€.

Ces autres produits connaissent une augmentation de 63 M€, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires. Ce poste comprend :

- Sur le secteur Assurance : les indemnités refacturées liés à l'intermédiation (indemnités de distribution, de gestion...);
- Sur les autres secteurs, les refacturations de charges à l'extérieur du groupe (loyers, mises à disposition, prestations de services...).

1.4.5 Produits financiers nets de charges : 218 M€.

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique. Les principaux contributeurs sont Mutex et MGEN, du fait de leur activité Vie.

1.4.6 Les charges des prestations brutes assurance : 6 420 M€

Charges des prestations brutes d'assurance en millions d'euros	Montant 2020	% du total	Montant 2019	% du total	Variation 2020 / 2019	Variation en %
Prestations et Frais de gestion	5 845,0	91,0%	6 289,4	94,8%	-444,4	-7,1%
Provisions mathématiques	-201,8	-3,1%	-97,6	-1,5%	-104,2	106,7%
Charges des provisions pour sinistres	470,5	7,3%	224,1	3,4%	246,4	109,9%
Variation de la provision pour égalisation	38,3	0,6%	5,3	0,1%	33,0	625,2%
Charges des autres provisions techniques	172,7	2,7%	126,2	1,9%	46,6	36,9%
Participation aux résultats	95,7	1,5%	89,5	1,3%	6,2	6,9%
TOTAL	6 420,4	100,0%	6 636,9	100,0%	-216,5	-3,3%

Les charges de prestations brutes diminuent de 216 M€ par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par les effets conjugués suivants :

- Diminution au global des prestations dans le cadre du contexte sanitaire lié au Covid-19 (baisse de consommation en frais de soins) ;
- Effet de la taxe Covid pour 208 M€.



1.4.7 Résultat de la réassurance cédée : - 38 M€

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2020	Montant 2019	Variation 2020 / 2019	Variation en %
Cotisations réassurées	-619,7	-586,1	-33,6	5,7%
Prestations réassurées	553,2	513,1	40,2	7,8%
Commissions de réassurance	28,1	61,3	-33,2	-54,2%
TOTAL	-38,4	-11,8	-26,6	226,2%

Les principaux contributeurs au résultat de la réassurance en 2020 sont Harmonie Mutuelle et SMACL Assurances.

1.4.8 Charges des autres activités : 2 665 M€

Charges des autres activités en millions d'euros	Montant 2020	% du total	Montant 2019	% du total	Variation 2020 / 2019	Variation en %
Achats et charges externes	1 000,2	37,5%	931,3	38,6%	68,9	7,4%
Impôts et taxes	131,4	4,9%	117,3	4,9%	14,1	12,1%
Charges de personnel	1 250,4	46,9%	1 130,9	46,8%	119,5	10,6%
Autres charges d'exploitation	99,3	3,7%	79,9	3,3%	19,4	24,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions	183,3	6,9%	156,2	6,5%	27,0	17,3%
TOTAL	2 664,6	100,0%	2 415,6	100,0%	249,0	10,3%

Ce poste est constitué principalement des achats consommés, des frais généraux, des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste « Achats et charges externes »), ainsi que les impôts et taxes associés. La progression des charges est en lien avec les augmentations constatées sur les postes « Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités » et « Autres Produits d'Exploitation », et s'explique par les entrées de périmètre VYV 3 (Pavillon Mutualité, APSA) et les nouvelles acquisitions sur l'activité funéraire.

1.4.9 Charges de gestion : 1 210 M€

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2020	% du total	Montant 2019	% du total	Variation 2020 / 2019	Variation en %
Frais d'acquisition	346,2	28,6%	368,3	30,7%	-22,1	-6,0%
Frais d'administration	340,5	28,1%	336,3	28,0%	4,2	1,2%
Autres charges techniques	523,5	43,3%	495,4	41,3%	28,1	5,7%
TOTAL	1 210,2	100,0%	1 200,0	100,0%	10,2	0,8%

Le taux de frais de gestion reste quasiment stable et ressort à 19,5% en 2020, contre 19,3% en 2019. Ce poste comprend :

- Les frais d'acquisition qui incluent notamment les frais des services chargés du développement, de l'établissement des garanties ou bulletins d'adhésion ;
- Les frais d'administration qui comprennent essentiellement les commissions de gestion et d'encaissement, les frais des services chargés de la gestion et de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée et cédée, ainsi que les frais de contentieux liés aux cotisations ;
- Les autres charges techniques, qui ne peuvent être affectées ni directement, ni par application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par le plan comptable.



1.4.10 Produits nets de placements : + 30 M€

Les produits nets de placements concernent la part du résultat financier non alloué au résultat technique pour les entités d'assurance, et l'ensemble du résultat financier des autres entités. Les principaux contributeurs sont :

- Harmonie Mutuelle : 28 M€
- MGEN : 11 M€
- UMG Groupe VYV (coût de la dette) : - 8 M€

1.4.11 Autres produits nets de charges non techniques : - 121 M€

Il s'agit de la différence entre les autres produits et les autres charges non techniques des sociétés d'assurance. Les principaux contributeurs sur ce poste sont Harmonie Mutuelle, MGEN et Mutex.

1.4.12 Résultat exceptionnel : - 3 M€

Les principaux éléments significatifs sont les suivants :

- Charge exceptionnelle sur MGEN Vie (provisionnement de contrats en déshérence) : - 5 M€
- Reprise de l'écart d'acquisition négatif Mutex (amorti sur 15 ans) : + 6 M€

1.4.13 Impôt sur les résultats : - 15 M€

L'impôt sur les résultats se compose de :

- D'une charge d'impôt exigible pour - 39 M€ (comptabilisée dans les comptes sociaux des structures soumises à l'IS).
- D'un produit d'impôt différé pour + 24 M€.

Le produit d'impôt provient principalement de la seconde tranche de « taxe Covid », comptabilisée en 2020, mais qui ne sera déductible qu'en 2021 (impact + 18 M€). Par ailleurs, l'activation des déficits reportables a un impact de + 5 M€ (principalement Harmonie Mutuelle et Mutex).

1.4.14 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence : + 0,3 M€

Les principales sociétés contribuant à ce poste sont :

- Parnasse Garantie : + 0,6 M€,
- Energie Perspective (« EP »), filiale de VYV Invest - 0,3 M€.

1.4.15 Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition : - 12 M€

Les écarts d'acquisition ont été valorisés sur la base de la différence entre la valeur d'achat et les capitaux propres retraités de la société acquise, à la date d'acquisition. Les principales dotations concernent :

- Groupe HGO : - 0,3 M€
- Groupe HDS : - 1,7 M€
- VYV Invest : - 10,0 M€



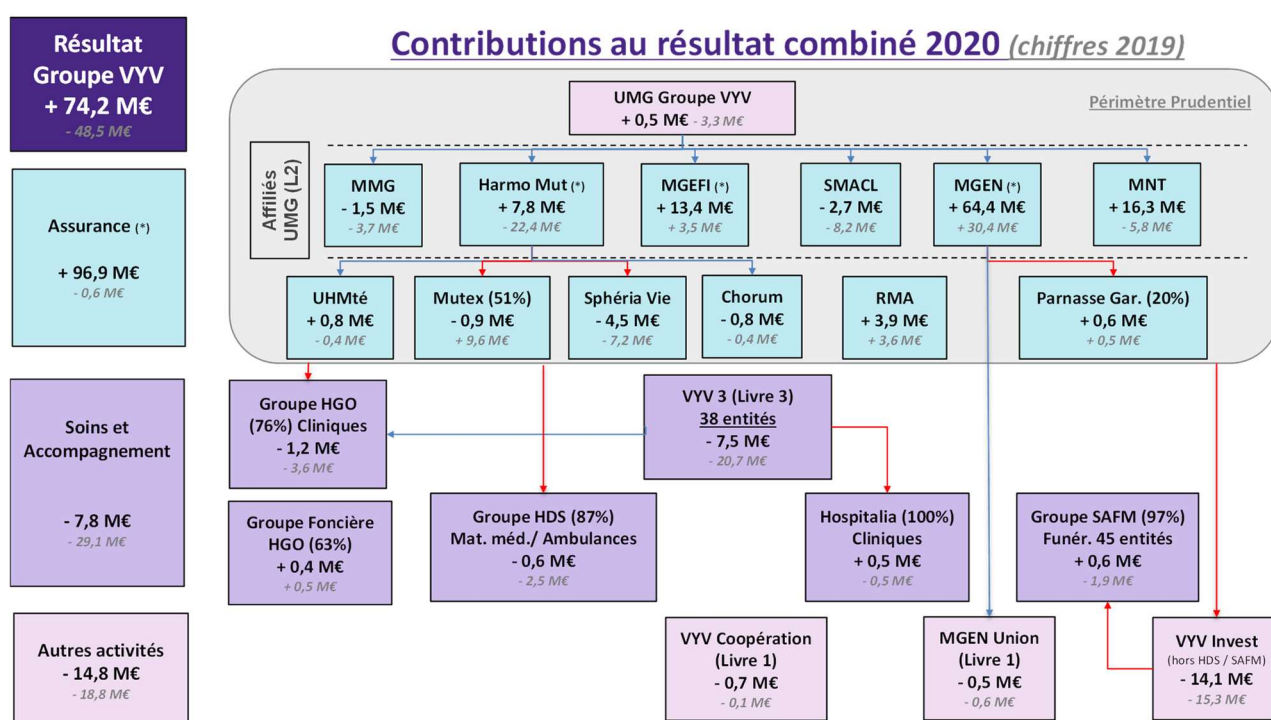
1.4.16 Intérêts minoritaires : + 5 M€

Ce montant correspond à la quote-part de résultats excédentaires revenant aux minoritaires :

- Mutex : + 6,4 M€
- Groupe HGO : + 0,4 M€
- VYV Invest : - 2,0 M€

1.4.17 Résultat par entités / Sous paliers

Le résultat net de + 74,2 M€ est représenté sur l'organigramme ci-dessous :





1.5 Bilan

1.5.1 Actif (en M€)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital souscrit non appelé	11,3	11,8	-0,6
Ecart d'acquisition nets	107,5	81,6	25,9
Actifs incorporels	150,5	135,1	15,4
Placements des entreprises d'assurance	15 000,9	14 215,8	785,1
Placements des autres entreprises	751,3	626,7	124,6
Titres Mis en équivalence	24,1	22,5	1,6
Part des cessionnaires et rétrocess. dans les provisions techniques	1 806,8	1 653,9	152,9
Créances	3 020,7	2 977,8	42,9
Part des garants dans les engagements en substitution	8,3	9,1	-0,8
Autres actifs	1 227,9	1 137,7	90,2
Comptes de régularisation - Actif	593,1	536,4	56,7
Total actif	22 702,4	21 408,4	1 294,0

1.5.2 Passif (en M€)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capitaux propres	5 072,6	4 914,4	158,2
Interets minoritaires	457,5	452,9	4,6
Passifs subordonnés	67,6	37,7	29,8
Provisions techniques brutes	11 835,6	11 261,4	574,2
Provisions pour risques et charges et Provisions réglementées	299,2	271,4	27,8
Fonds dédiés	40,3	27,3	13,0
Autres dettes	4 680,1	4 201,1	479,0
Compte de régularisation - Passif	249,6	242,3	7,3
Total passif	22 702,4	21 408,4	1 294,0

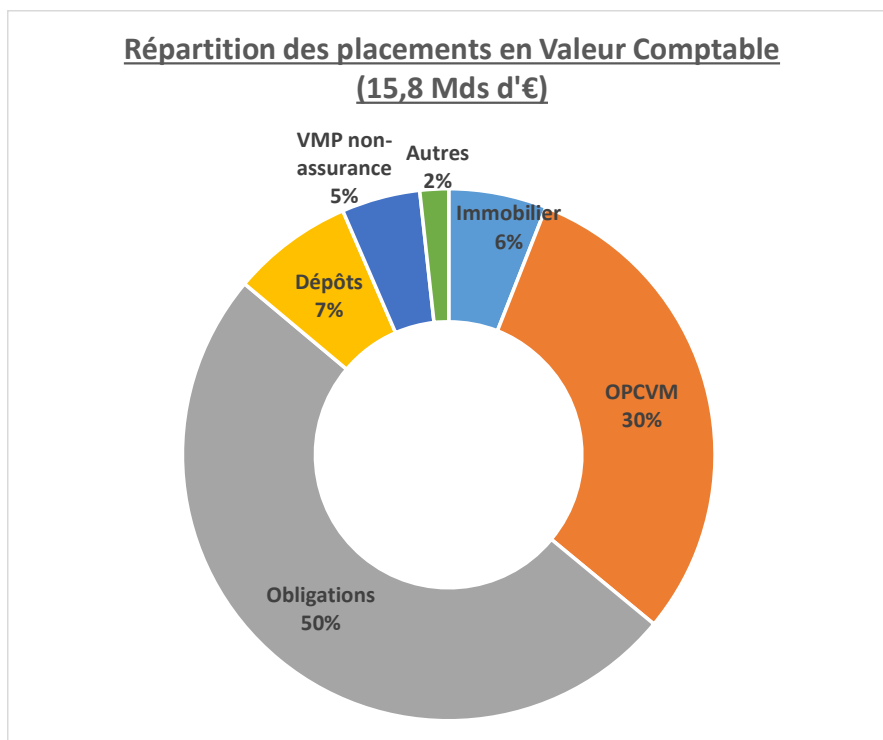
Le total du bilan s'élève au 31/12/2020 à 22 702 M€, à comparer au montant de 21 408 M€ au 31/12/2019. L'augmentation de 1 294 M€ est liée principalement aux évolutions suivantes :

- Mise en place d'opérations de mises en pension de titres par Harmonie Mutuelle pour 350 M€ (augmentation des placements des entreprises d'assurance et des autres dettes) ;
- Provisionnement de la taxe Covid pour 208 M€, en provisions techniques.



1.5.3 Placements financiers

Le montant des placements des entreprises d'assurance (après élimination des titres de participations des sociétés consolidées) s'élève à 15 752 M€ en valeur nette comptable au 31/12/2020, sa répartition est la suivante :



1.5.4 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence concernent principalement Parnasse Garantie pour 24 M€.

1.5.5 Fonds propres

Les fonds propres consolidés de l'UMG Groupe VYV s'élèvent au 31 décembre 2020 à 5 530 M€, et se répartissent entre la part appartenant à l'UMG Groupe VYV et la part appartenant aux minoritaires.

1.5.5.1 Fonds propres appartenant à l'UMG Groupe VYV : 5 073 M€

L'augmentation de 158 M€ est liée principalement :

- Au résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 : + 74 M€
- Entrée de Pavillon Mutualité : + 43 M€
- Entrée de l'APSA : + 11 M€
- Fusion de VYV 3 Ile de France avec ADEP : + 12 M€
- Autres : + 17 M€



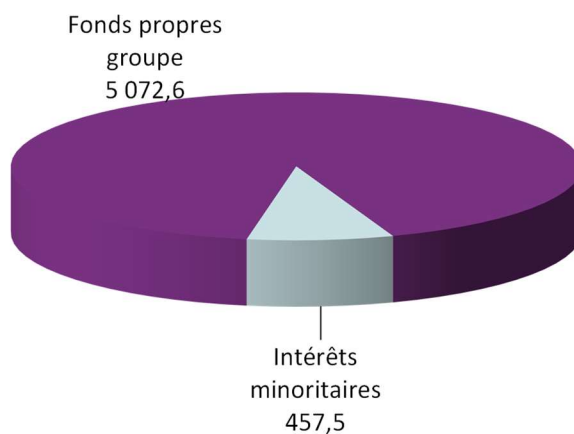
1.5.5.2 Fonds propres appartenant aux minoritaires : 457 M€

Le montant des fonds propres appartenant aux minoritaires (détenteurs de parts externes au groupe) s'élève à 457 M€ au 31 décembre 2020, et concerne :

- Mutex : 384 M€
- Foncière HGO : 40 M€
- VYV Invest : 14 M€
- SCI : 6 M€
- Groupe HDS : 5 M€
- Medi France : 3 M€
- Groupe HGO : 2 M€
- Groupe SAFM : 2 M€

1.5.5.3 Répartition des fonds propres consolidés

Répartition des fonds propres Groupe /minoritaires (en M€)





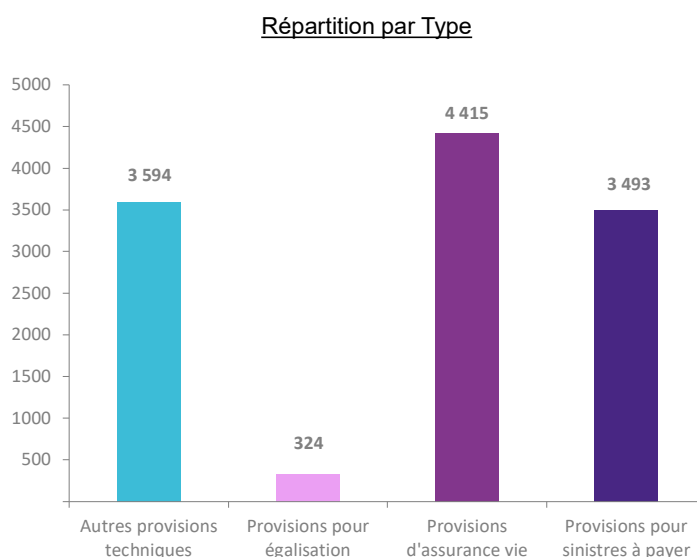
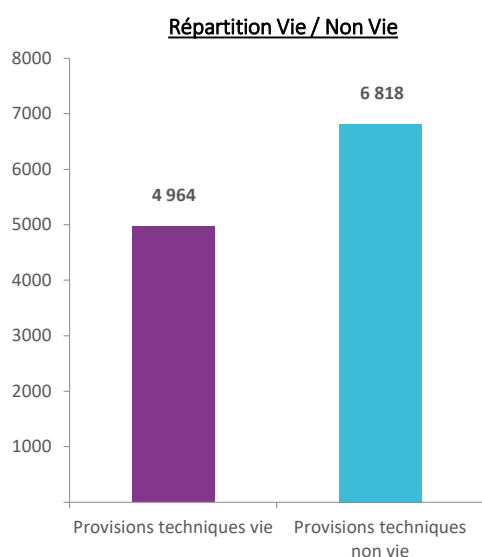
1.5.6 Provisions techniques

Au 31 décembre 2020, le montant total des provisions techniques brutes de réassurance inscrites au bilan s'élève à 11 836 M€. Ce poste correspond :

- Pour l'activité non-vie : principalement aux provisions pour sinistres à payer, aux provisions pour égalisation contractuelles et aux autres provisions techniques (provisions mathématiques) ;
- Pour l'activité vie : aux provisions mathématiques et aux provisions pour participation aux excédents.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des provisions techniques (hors provisions en unités de compte, et hors engagements techniques donnés en substitution) selon 2 natures :

- Activités vie / non-vie
- Nature de provisions techniques





1.6 Perspectives d'avenir et évènements postérieurs

Stéphane Dedeyan, Directeur Général du Groupe, a annoncé son départ du Groupe, à effet du 28 février 2021.

1.7 Autres informations

1.7.1 La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Conformément à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, les structures concernées présentent un rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise pour l'exercice 2020. A noter que l'UMG Groupe VYV n'est pas soumise à cette obligation.



2. Comptes combinés

2.1 Bilan – Actif

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé	11 297	11 848
Ecart d'acquisition	107 531	81 634
Actifs incorporels	150 504	135 071
Placements des entreprises d'assurance	14 957 783	14 173 071
- terrains et constructions	941 412	907 929
- placements dans les entreprises liées	43 157	129 984
- autres placements	13 402 498	12 575 507
- dépôts auprès des cédantes	570 716	559 651
Placements représentant des engagements en uc	43 124	42 724
Placements des autres entreprises	751 325	626 711
Titres mis en équivalence	24 063	22 473
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 806 759	1 653 855
- part cessionnaires prov.- (v)	236 346	199 896
- part cessionnaires - (nv)	1 570 413	1 453 958
Créances	3 020 698	2 977 778
- Créances nées d'opération d'assurance, réassurance ou cessions en substit	1 059 950	1 003 343
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- créances sur les entreprises du secteur bancaire	1 072 485	1 094 405
- Autres créances	888 262	880 030
Part des garants dans les engagements en substitution	8 313	9 103
Autres actifs	1 227 884	1 137 693
- autres immobilisations corporelles	1 174 670	1 089 049
- autres	53 215	48 644
Comptes de régularisation actif	593 141	536 449
Différence de conversion actif		
Total actif	22 702 424	21 408 411



2.2 Bilan – Passif

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres Groupe	5 072 604	4 914 361
- fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	1 981 549	1 951 997
- réserves de consolidation	3 019 383	3 002 629
- résultat	74 213	-48 478
Autres fonds mutualistes	-2 542	8 212
Intérêts minoritaires	457 545	452 896
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	462 125	450 735
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	-4 580	2 161
- réserves de conversion hors groupe		
FONDS PROPRES	5 530 149	5 367 257
Passifs subordonnés	67 553	37 749
Provisions techniques brutes	11 782 365	11 208 042
- provisions d'assurance vie	4 964 500	5 002 270
- provisions d'assurance non vie	6 817 866	6 205 771
Provisions techniques uc	43 697	43 058
Engagements techniques sur opérations données en substitution	9 542	10 288
Provisions pour risques et charges et provisions réglementées	299 204	271 360
Fonds dédiés	40 261	27 286
Autres dettes	4 680 060	4 201 103
- dettes nées des opérations d'assurance et de ré assurance	1 523 596	1 410 062
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	607 859	574 338
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- dettes représentées par des titres	500 001	500 000
- Autres dettes	2 048 605	1 716 704
Comptes de régularisation passif et comptes de liaison	249 593	242 267
Différence de conversion passif		
Total passif	22 702 424	21 408 411



2.3 Compte de Résultat

En K€	Activité Non vie	Activité Vie	Autres activités mutualistes (Livres 1 et 3)	Autres activités (SCI, SA/SAS, GIE, associations)	Intersectoriels	Total 31/12/2020	31/12/2019
Cotisations émises	7 131 525	570 346	0	0	-43 641	7 658 230	7 605 266
Variation des cotisations non acquises	-843	0	0	0	0	-843	-1 169
Cotisations acquises	7 130 682	570 346	0	0	-43 641	7 657 387	7 604 097
Produits d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0	0	
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	0	0	1 605 642	484 628	-26 557	2 063 713	1 880 871
Autres produits d'exploitation	255 294	48 240	550 997	89 826	-359 940	584 417	521 580
Produits financiers nets de charges	97 209	121 184	0	0	-91	218 303	283 661
Total des produits d'exploitation courante	352 503	169 424	2 156 639	574 454	-386 588	2 866 433	2 686 112
Charges des prestations d'assurance	-5 858 588	-585 308	0	0	23 539	-6 420 357	-6 636 874
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-43 882	-9 862	0	0	15 349	-38 394	-11 770
Charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0	0	
Charges des autres activités	0	0	-2 164 390	-549 873	49 711	-2 664 552	-2 415 601
Charges de gestion	-1 426 923	-120 632	0	0	337 404	-1 210 151	-1 199 995
Total des charges d'exploitation courante	-7 329 393	-715 802	-2 164 390	-549 873	426 003	-10 333 454	-10 264 240
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	207	207	-116
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	153 793	23 968	-7 751	24 581	-4 019	190 572	25 853
Produits nets de placements						30 088	46 656
Autres produits nets non techniques						-121 175	-89 608
Résultat exceptionnel						-2 910	50 655
Impôts sur le résultat						-15 223	-61 856
SOLDE INTERMEDIAIRE						81 352	-28 300
Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES						81 352	-28 300
Quote part dans les résultats des entreprises en mee						259	278
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition						-11 978	-18 295
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						69 633	-46 317
Intérêts minoritaires						4 580	-2 161
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						74 213	-48 478



2.4 Hors-bilan

2.4.1 Engagements des entreprises d'assurance

En K€	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements contractuels	411 597	374 014
Autre engagements reçus	121 714	69 459
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties de crédits	59 361	57 791
Autres engagements donnés	183 740	186 968
AUTRES ENGAGEMENTS		
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs		
Autres engagements réciproques		

2.4.2 Engagements des autres entreprises

En K€	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements contractuels	61 833	70 612
Autre engagements reçus	37 283	50 253
ENGAGEMENTS DONNES		
Caution, nantissement, hypothèque et autres	151 439	158 727
Autres engagements donnés	11 289	11 761
AUTRES ENGAGEMENTS		
Autres engagements		



3. Annexes aux comptes annuels

3.1 Faits significatifs

3.1.1 Sur l'activité du Groupe

3.1.1.1 Epidémie Covid-19

Les principaux impacts de la crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur le Groupe VYV sont les suivants :

- Baisse des prestations de soins payées sur l'exercice
- Comptabilisation de la « taxe Covid » pour 208 M€ décomposée de la façon suivante :
 - 1^{ère} tranche : 2,6% des cotisations santé 2020, représentant 138 M€
 - 2^{nde} tranche : 1,3% des cotisations 2021 estimées, représentant 70 M€
- Baisse de chiffre d'affaires sur certaines activités de soins et d'accompagnement (optique, dentaire...)
- Mesures de soutien sur les activités de soins et d'accompagnement

3.1.1.2 Baisse des taux techniques

L'année 2020 a vu se poursuivre la baisse des plafonds réglementaires de taux techniques, avec en corollaire un rechargement des provisions techniques non-vie (impact d'environ - 49 M€ sur le résultat net du périmètre assurance).

3.1.2 Sur le périmètre

Les principaux mouvements de périmètre sur l'exercice sont les suivants :

3.1.2.1 Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de vie

Création et consolidation de la SAS « Harmonie Mutuelle Foncière Lieux de Vie », détenue à 100% par Harmonie Mutuelle. Cette foncière regroupe :

- Les SCI Blomet et Immobilière Harmonie, précédemment consolidées (sans incidence sur la consolidation),
- Des actifs immobiliers, précédemment détenus par Harmonie Mutuelle (sans incidence sur la consolidation),
- D'autres SCI en-dessous des seuils, précédemment non consolidées, et détenues par Harmonie Mutuelle (+ 7 M€ sur les fonds propres).

Les principaux agrégats financiers de cette entité sont les suivants :

- Actif immobilisé : 214 M€
- Fonds propres : 148 M€
- Dettes financières : 83 M€

3.1.2.2 Au sein du pôle VYV3

- Intégration de Pavillon Mutualité, de Medi France (société holding détenue par Pavillon Mutualité) et les deux SCI Médoc et Pessac : augmentation des fonds propres pour 43 M€.
- 1^{ère} consolidation de APSA « Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles et Sourd aveugles » (Adhésion à VYV 3 en 2019, mais impossibilité de calendrier en 2019) : augmentation des fonds propres pour 11 M€.
- Déconsolidation de MNAM-OM : dissolution / liquidation en cours. Transfert d'actifs vers d'autres unions de VYV 3.



- VYV 3 Ile de France : fusion avec l'ADEP (+ 12 M€ sur les fonds propres)
- Union Mutualiste Enfance et Famille : fusion avec l'association Alpha (+ 7 M€ sur les fonds propres)

3.1.2.3 Groupe SAFM (Funéraire)

- Augmentation de capital sur la holding SAFM pour 25 M€, souscrite par VYV Invest à hauteur 24,2 M€ (96,66%)
- Acquisitions de 3 sociétés : prix d'acquisition de 17 M€, générant des écarts d'acquisition pour 15 M€
- 23 opérations de fusion sur l'exercice (21 entités restantes au 31/12/2020 ; contre 41 en 2019).

3.1.2.4 Groupe HDS

Acquisition de 6 entités au niveau du sous-groupe HDS :

- Deux chez Harmonie Medical Service (puis fusions)
- Quatre chez Harmonie Ambulance (une seule a été fusionnée).

3.1.2.5 Groupe HGO

Fusion des 2 cliniques de Quimper (Polyclinique Quimper Sud absorbe Saint Michel Sainte Anne) et changement de nom : Clinique Mutualiste Bretagne Occidentale (CMBO).

3.1.2.6 Foncière HGO

Augmentation de capital pour 3,8 M€, dont 3,4 M€ souscrit par Harmonie Mutuelle (taux de détention passant de 62,57% à 63,60%).

3.1.2.7 VYV Invest

- 1^{ère} consolidation des sociétés VYV Protection Avenir et HM-VYV Innovation (créées en 2019 – pas d'écart d'acquisition)
- Restructuration du pôle téléassistance KRG / SeniorAdom
 - Rachat des minoritaires de KRG (36%) pour 2,5 M€
 - 1^{ère} consolidation de Novaxès, cédée à 100% par HM/VYV3/RMA à KRG, et absorption de S2AS (précédemment détenue par KRG)
 - Cession de 70% des parts de Technosens à Korian (par KRG) et rachat en direct par VYV Invest (30%)
- VYV IB : rachat de 34% des minoritaires, générant un écart d'acquisition pour 18 M€
- Dépréciation d'écarts d'acquisition pour 10 M€ : KRG 5,3 M€ / Kalixia 2,5 M€ (100%) / EP 2,3 M€ (100%).

3.1.2.8 Opérations de fusion

- Groupe HDS : TUP des deux sociétés acquises par HMS et d'une société acquise par Harmonie Ambulance
- Groupe SAFM : 23 entités ont été absorbées par TUP ou fusion sur l'exercice 2020 : absorption de 7 entités au 1^{er} janvier 2021 puis TUP de 9 filiales au 30 juin par SAFM. Par ailleurs, les sociétés ARRAS Funéraire et Pompes Funèbres Phocéennes ont absorbé 7 sociétés précédemment existantes dans le périmètre de consolidation.



3.2 Périmètre de combinaison

3.2.1 Principes de détermination du périmètre de combinaison

Le périmètre de combinaison UMG Groupe VYV a été défini à partir d'un travail de recensement de toutes les structures qui gravitent directement ou indirectement autour de l'Union Mutualiste de Groupe et de ses membres.

Type de structures	Contrôle / détention	% de détention	Incidence sur le périmètre
Mutualistes (Combinées)	Analyse de la Gouvernance	Gouvernance effective par le Groupe	incluses si dépassement des seuils
		Pas de gouvernance	exclues
Capitalistiques (Consolidées)	Détention du capital par le groupe	> 20%	incluses si dépassement des seuils
		< 20%	exclues

Ce travail de recensement a permis d'identifier plus de 350 structures (Mutuelles, Unions, SA, SAS, GIE, SCI, associations) dont plus de 240 structures contrôlées par le groupe (détenues, soit à plus de 20% pour les structures capitalistiques par le groupe ou répondant aux critères de combinaison pour les autres structures).

Pour donner du sens aux comptes combinés UMG Groupe VYV, il a été jugé opportun de définir des seuils financiers sur les postes suivants : fonds propres, actifs corporels nets et dettes financières externes, afin de retenir dans ces comptes combinés uniquement les structures significatives d'un point de vue économique.

Les seuils retenus sont les suivants :

- Fonds propres > 20 M€ ou Fonds propres < - 3 M€
- Actifs corporels nets > 20 M€
- Dettes financières > 20 M€

Ces seuils s'appliquent aux entités ou groupes d'entités. Le déclenchement se fait dès qu'un des seuils est atteint. Des forçages ont été effectués, afin de garder une vision cohérente des paliers intermédiaires (HDS, HGO, VYV 3 et SAFM).

Par ailleurs, certaines exclusions s'appliquent, pour les raisons suivantes :

- Sociétés HLM : réglementation spécifique (Avis 2001-E du 4 Juillet 2001 du Conseil National de la Comptabilité).
- GIE (Groupement d'intérêt économique) : fonds propres et résultat à 0. Cependant les actifs et les dettes peuvent faire l'objet de retraitements de consolidation.

A noter qu'il existe un périmètre d'intégration fiscale constitué des entités de la « Famille MGEN », regroupant :

- MGEN,
- MGEN Vie,
- MGEN Filia,
- MGEN Union,
- MGEN Centres de Santé
- MGEN Action Sanitaire et Sociale
- SAS MGEN Solutions
- SAS Vivoptim Solutions

Ce palier intermédiaire est maintenu, et à ce titre des comptes combinés ont été produits.

Le périmètre de combinaison / consolidation a été défini conformément aux critères réglementaires suivants :

- **Pour la combinaison** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Celles-ci répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de l'UMG Groupe VYV. La combinaison intègre ainsi les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Une convention de combinaison existe entre l'UMG Groupe VYV et toutes ces structures mutualistes.



- **Pour la consolidation** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens capitalistiques. Y sont recensées toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participation. En fonction des prises de participation du groupe et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Pour toutes ces structures, sont appliquées des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation 2020 UMG Groupe VYV regroupe 124 entités.

3.2.2 Liste des entités dans le périmètre au 31 décembre 2020

Le tableau ci-après liste les 124 entités combinées au 31 décembre 2020. Les entités ayant fusionné sont mentionnées chez l'absorbante.

- Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de combinaison. Le périmètre de combinaison se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation.
- Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations.



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité					
Livre 1	UMG Groupe VYV	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Structure combinante
Livre 1	VYV Coopération	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 1	MGEN Union	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Filia	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEFI	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MNT	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	Mutuelle Mare-Gaillard	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Société d'assurance mutuelle	SMACL Assurances	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	Chorum	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Spheria Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	51,37%	51,37%	
SA	Parnasse Garantie	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	
Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV 3					
Livre 3	VYV 3	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV 3 Sud Est	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Centres de Soins (MGENCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Spheria Val de France (SVFA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV 3 Ile de France	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Thiernoise des Mutuelles (UTM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union des Services Mutualistes des Pays de la Loire (USMPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union des Services et Biens médicaux des Pays de la Loire (USBMPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union mutualiste Enfance Famille Handicap Soins des Pays de la Loire (UMEFHSPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSSAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française des Côtes d'Armor (MFCA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Ille et Vilaine (MFIV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Vienne (MFV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Eurelienne et Loiretaine (MFEL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	UMT- Terres d'Oc (UMTO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union mutualiste Personnes Âgées des Pays de la Loire (UMPAPDL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 29-56 (MR29-56)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite Cotes d'Armor (MR22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Services (MSServices)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Social (MSSocial)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Soins et Services à Domicile (MSSAD)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Travail Protégé (MTP)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Enfance et Famille des Côtes d'Armor (MEF22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de gestion Clinique de la Sagesse (UGCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient (UGCMPO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste Jules Verne (UGCMJV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de l'Estuaire (UGCME)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Villa Notre Dame (UGVND)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	SCAPA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Pavillon de la Mutualité	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
Association	APSA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	Medi France Europe	Intégration Globale	86,60%	86,60%	Entrée de périmètre
SCI	SCI Clinique Mutualiste du Medoc	Intégration Globale	99,98%	86,58%	Entrée de périmètre
SCI	SCI Pessac	Intégration Globale	100,00%	86,60%	Entrée de périmètre



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Structures entrant dans le sous palier HDS					
SAS	Harmonie Développement Services (HDS)	Intégration Globale	86,90%	86,90%	
SAS	Harmonie Médical Service (HMS)	Intégration Globale	100,00%	86,90%	
SAS	Harmonie Ambulance (Hambulance)	Intégration Globale	100,00%	86,90%	
Structures entrant dans le sous palier HGO					
SAS	Hospi Grand Ouest (HGO)	Intégration Globale	76,01%	76,01%	
SAS	Hopital privé des Côtes d'Armor (HPCA)	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Jules Verne	Intégration Globale	90,14%	68,52%	
SAS	Polyclinique du Trégor	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Mutualiste Bretagne Occidentale	Intégration Globale	100,00%	76,01%	Issue de la fusion des cliniques PSQ et SMSA
SAS	Clinique Sud Vendée	Intégration Globale	94,47%	71,81%	
SCI	SCI Les Biquettes	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI François Rabelais	Intégration Globale	99,98%	71,79%	
SCI	SCI Kerjestin	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI Neptune	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI Moulin du Duc	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI SCHO	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI SICAR	Mise en équivalence	33,33%	25,33%	
Structures entrant dans le sous palier SAFM					
SAS	La Maison des Obsèques - SAFM	Intégration Globale	96,67%	96,67%	16 TUP de filiales
SAS	Arras Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Fusion avec Bapaume, SGF, Valencienne
SAS	Avignon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Daugeur	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Macon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Serris	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Centre Funéraire du Bassin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Marbrerie Regis	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Devaucehelle	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SCI	SCI Boussin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arnaud d'Anjou	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arnaud Dominique Pompes Funèbres Marbrerie	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Crématorium Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Gouriou	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Hamon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Garandel Chauvel	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres de l'Ouest	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Phocéennes	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Fusion avec AFA, APF AZUR et PFSE
SAS	Au Val de Besbre	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Caritas Obsèques	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Pompes Funèbres Le Marchand	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
Structures entrant dans le sous palier HOSPITALIA					
SAS	Hospitalia	Intégration Globale	99,90%	99,90%	
SAS	Clinique Benigne Joly	Intégration Globale	100,00%	99,90%	
SCI	Talent Roger Renard (TRR)	Intégration Globale	100,00%	99,90%	
Structures entrant dans le Sous Groupe Foncière HGO					
SAS	Foncière HGO	Intégration Globale	63,60%	63,12%	
SCI	SCI Kerlic	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Nantes Est	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Plérin Santé	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCIA	SCIA HGO Kerlic	Intégration Globale	81,41%	51,38%	Entrée de périmètre
Société Civiles Immobilières / Foncière assurance					
SCI	SCI Groupe MGEFI	Intégration Globale	55,00%	55,00%	
SCI	SCI Marcel Rivière	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Philgen	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Structures entrant dans le sous palier VYVINVEST					
SAS	VYV Invest	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Chorum Conseil	Intégration Globale	100,00%	97,00%	
SAS	VYV Services	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	EGAS	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Medical Administrator International (MAI)	Intégration Globale	49,00%	49,00%	
SAS	VYV IB	Intégration Globale	85,00%	85,00%	
SAS	Energie Perspective	Mise en équivalence	24,98%	24,98%	
SAS	Equasanté	Intégration Globale	70,88%	70,88%	
SA	Europamut	Intégration Globale	66,53%	66,53%	
SAS	Harmonie Conseil	Intégration Globale	71,33%	71,33%	
SAS	Kalixia	Intégration Globale	50,00%	50,00%	
SAS	KRG	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Technosens	Intégration Globale	30,00%	30,00%	
SAS	Mes Docteurs	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	VYV IA	Intégration Globale	52,00%	52,00%	
SA	EGAMO SA	Intégration Globale	64,00%	64,00%	
SAS	HM VYV Innovation	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	Novaxes	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
SAS	VYV Protection Avenir	Intégration Globale	63,16%	63,16%	Entrée de périmètre

3.2.3 Organisation des activités

Le périmètre s'organise en 3 domaines d'activités.

3.2.3.1 Activité Assurance

Cette activité regroupe toutes les structures mutualistes et capitalistiques exerçant une activité d'assurance. Cela regroupe les 7 mutuelles et une société d'assurance mutuelle affiliées à l'UMG Groupe VYV, ainsi que les entités suivantes :

- Sociétés capitalistiques : Mutex, Sphéria Vie, et Parnasse Garanties.
- Des unions du Livre 2 du code la Mutualité : Ressources Mutuelles Assistance et Union Harmonie Mutualité.
- Les SCI d'exploitation les plus significatives détenues par les Mutuelles : Philgen, Marcel Rivière, Groupe MGEFI, Harmonie Mutuelle Foncière Lieux de Vie.

3.2.3.2 Activité Soins et Accompagnement

Cette activité regroupe les groupes (paliers intermédiaires) suivants :

- VYV 3 : toutes les unions Livre III et associations liées directement ou indirectement à VYV 3,
- Groupe HDS : activités de transport sanitaire et de distribution de matériel médical,
- Groupe SAFM : activités funéraires,
- Groupe Hospi Grand Ouest : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Hospitalia : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Foncière HGO : Holding Foncière HGO détenant 4 SCI (portant l'immobilier de cliniques).

3.2.3.3 Autres activités

- UMG Groupe VYV
- UGM VYV Coopération
- MGEN Union
- Le sous-groupe VYV Invest (société holding réalisant des prises de participation dans des domaines stratégiques pour le groupe).



3.2.4 Exclusion du périmètre

Certaines structures dépassant les seuils financiers sont exclues du périmètre pour des raisons réglementaires, comme le Groupe Arcade (via la holding Groupe Arcade VYV).

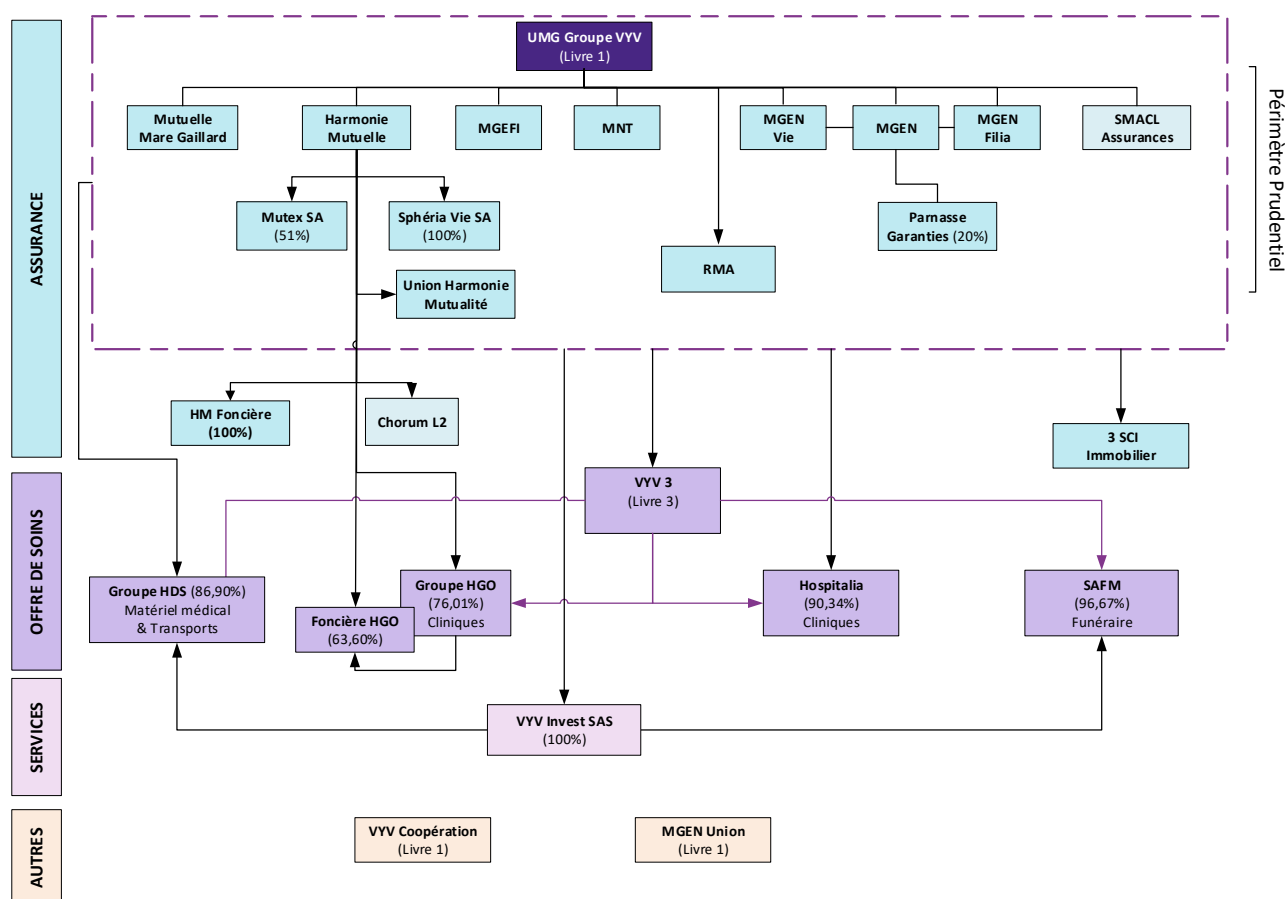
Groupe Arcade VYV est détenue à 52,04% par VYV Invest, et contrôle les 2 pôles du groupe Arcade :

- Logement social « Coopérer pour Habiter »
- Promotion immobilière « SCCI Arcade »

Ces entités sont régies par une réglementation spécifique relative aux sociétés HLM (« Coopérer pour Habiter ») et par des statuts coopératifs (« SCCI Arcade »). Les Actifs et les dividendes ne pouvant être transférés à des groupe non-HLM, ces entités ne peuvent être consolidés dans des groupe non-HLM (Avis du Comité d'Urgence N° 2001-E du 4 juillet 2001 du CNC). Ainsi, le Groupe Arcade est exclu du périmètre de consolidation.

3.2.5 Périmètre synthétique

L'organisation de ces activités est résumée ci-dessous :





3.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.3.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes comptables généraux, applicables en France aux entreprises d'assurance, et en particulier suite à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement N° 2000-05 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) y compris les modifications qui ont été introduites ultérieurement par d'autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) ou de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) (notamment les règlements ANC n° 2015-09 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-11 du 12 décembre 2016 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016).

Ces prescriptions sont suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'UMG Groupe VYV.

Les comptes sociaux à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat combiné consolidé, ont été tenus selon les principes de continuité de l'exploitation, de séparation des exercices et dans le respect du principe de prudence.

Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat, sont inscrits sans compensation.

Il est tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils étaient connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.

3.3.2 Durée des exercices – date de clôture

La durée des exercices des entités du périmètre est de 12 mois.

La date de clôture de l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison et consolidation est conforme à la date de clôture de la structure combinante, soit le 31 décembre 2020. Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV sont établis au 31/12/2020.

3.3.3 Méthodes d'évaluation

3.3.3.1 Méthodes de consolidation

L'UMG Groupe VYV applique les principes de combinaison et de consolidation.

Les structures entrant dans le périmètre de combinaison sont les structures qui ne sont pas liées entre elles par des liens capitalistiques, mais par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Elles répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de ce groupe. Nous y trouvons les Mutuelles, les sociétés d'assurance mutuelles et les Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Les structures entrant dans le périmètre de consolidation sont toutes les structures qui sont liées à la structure combinante par des liens capitalistiques significatifs. Elles regroupent toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participations. Pour toutes ces structures, nous avons des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle qui sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV consistent pour :



- La combinaison à :
 - Intégrer dans les comptes de la structure combinante, les éléments des comptes sociaux des structures combinées, après retraitements éventuels ;
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre la structure combinée et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.

- L'intégration globale à :
 - Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante, les éléments des comptes sociaux des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
 - Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ou combinées du groupe.

- L'intégration proportionnelle à :
 - Intégrer dans les comptes de la structure consolidante, la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels. Dans cette méthode, aucun intérêt minoritaire n'est donc habituellement constaté ;
 - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.

- La mise en équivalence à : substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres retraités, selon les règles de consolidation.

3.3.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont valorisés sur la base de la différence entre le coût d'acquisition des titres (prix convenu et frais accessoires) et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise (juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiés) à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, applicable depuis le 01/01/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus systématiquement amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. En revanche, pour les sociétés acquises avant 2016, les plans d'amortissement sont maintenus. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Secteur Assurance	15 ans
Secteur Matériel Médical	10 ans
Secteur Transport Sanitaire	10 ans
Secteur Hospitalier	10 ans

Si la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Une fois l'écart d'acquisition calculé et comptabilisé, il peut être corrigé pendant un délai dit « d'affectation », c'est à dire jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.



Concernant, les écarts d'acquisition négatifs, ceux-ci sont comptabilisés en « provision pour risques et charges » et sont repris en « produit exceptionnel ».

3.3.3.3 Les placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité.

Les immeubles sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou de construction, augmenté des travaux d'amélioration et sont ventilés selon les composants suivants : gros œuvre (structures et charpentes), clos et couverture (façade et toitures), lots techniques (ascenseurs, traitement de l'air), second œuvre (aménagement intérieurs...).

Les immeubles et leurs travaux sont amortis linéairement en fonction des durées d'utilité déterminées selon la nature des composants, du rythme prévisible de renouvellement et des durées de vie techniques. Ces durées d'amortissement pour un même composant peuvent varier suivant la catégorie de l'immeuble (immeuble en pierre de taille, construction plus légère, immeuble de placement ou immeuble d'exploitation...) et les usages de la région (Paris, ville de province...).

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux ont été conservées en consolidation (pas de retraitement d'homogénéisation). Il n'a pas été relevé d'écart significatif pour un même type d'immeuble au sein d'une même région.

Catégories	Durées d'amortissement
Gros œuvre	10 à 50 ans linéaire
Clos et couverture	12 à 40 ans linéaire
Lots techniques	10 à 25 ans linéaire
Second œuvre	3 à 25 ans linéaire

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments sont non réévalués.

Conformément à l'article R.212-11 du Code de la Mutualité, une expertise quinquennale est réalisée sur l'ensemble des biens immobiliers détenus par les structures, ainsi que sur les immeubles appartenant à des SCI dans lesquelles les mutuelles ont une participation. Ces valorisations sont réalisées par un expert agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et font l'objet d'une actualisation annuelle.

Soulignons que les actifs immobiliers des SCI figurent en grande majorité en haut de bilan dans le poste « Terrains et constructions ».

En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le bien ne sera pas détenu durablement par le groupe (cession envisagée à court ou moyen terme).

Deux contrats en crédit-bail immobilier ont été identifiés et retraités :

- Au sein de UMEFHSPDL pour le portage immobilier d'un établissement de soin de suite à Saint Claude ;
- Au sein de VYV 3 Ile de France pour le portage immobilier du Centre de réadaptation Sainte Marie basé à Paris.

Ces contrats ont été retraités en immobilisations et en emprunts.



3.3.3.4 Les placements mobiliers

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation détenus dans des sociétés n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les prêts accordés, ainsi que les avances et les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode « FIFO » (first in, first out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue, ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

Concernant les prêts, les avances et les dépôts, une dépréciation est évaluée dès lors qu'il est estimé que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements : paiement des intérêts ou remboursement du capital.

3.3.3.5 La provision pour dépréciation durable

Elle a pour objectif de couvrir les moins-values latentes des placements mobiliers et immobiliers, dans le cas où elles présentent un caractère durable.

La règle retenue au niveau du groupe pour évaluer le caractère durable de la dépréciation est conforme aux recommandations du CNC selon l'avis du 18/12/2002 et l'avis n° 2006-07 du 30/06/2006 : une provision est constatée en comptabilité dès lors qu'un fonds ou un titre action a été en situation de moins-value d'au moins 20% sur une période consécutive de 6 mois par rapport à sa valeur comptable.

Les méthodes de provisionnement sont homogènes et conformes à la règle groupe.

A noter : l'absence de provision ne dispense pas d'une analyse sur le caractère garanti ou non du capital dans la situation de titres détenus en moins-values latentes.

3.3.3.6 Les actifs corporels et incorporels

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition, servant de base de calcul aux amortissements. En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Actifs incorporels	Durées d'amortissement
Droit au bail	Sur la durée du bail (généralement 9 mois)
Logiciels informatiques	3 à 7 ans linéaire
Fonds de commerce	Non amortis / éliminés si reconnus suite à une fusion



Actifs corporels	Durées d'amortissement
Aménagements et agencements	3 à 25 ans linéaire
Matériel et outillage	2 à 25 ans linéaire
Matériel médical	5 à 20 ans linéaire
Mobilier	3 à 20 ans linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans linéaire

3.3.3.7 Les stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat, à la date de clôture, et la méthode "FIFO" s'applique. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable.

3.3.3.8 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et n'appellent pas de commentaire particulier. Des provisions ont été constituées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles les créances étaient susceptibles de donner lieu.

3.3.3.9 Evaluation des principales provisions techniques

- Evaluation des provisions pour prestations à payer

Cette provision représente l'estimation du coût de l'ensemble des sinistres survenus et non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elle inclut une majoration pour les frais de gestion déterminée en fonction d'un taux de frais réels observés.

- Evaluation des provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et aux risques attentats et climatiques. Elles ont fait l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés lorsqu'elles ne sont pas contractuelles.

- Evaluation des provisions mathématiques

Elles représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements pris par l'assureur d'une part, et par les assurés d'autre part, en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Elles sont comptabilisées au passif du bilan et sont représentées par des actifs réglementés.

Dans les comptes sociaux, le taux utilisé doit être au plus égal au taux retenu lors de l'établissement de la tarification.

En consolidation, le taux utilisé est un taux de rendement prévisionnel des actifs estimé de manière prudente (méthode préférentielle).

Le groupe a fait le choix d'appliquer la méthode préférentielle selon laquelle "les provisions d'assurance-vie doivent être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation".



Dans les comptes consolidés, il convient d'enregistrer une écriture pour la différence entre les deux méthodes de calcul. Toutefois, la provision dans les comptes consolidés ne doit pas être inférieure à la valeur de rachat, c'est-à-dire en général à la provision mathématique des comptes sociaux. Ainsi, si le taux de rendement de l'actif prudemment estimé est supérieur au taux technique, ce retraitement n'est pas nécessaire.

- Evaluation des provisions globales de gestion

Cette provision est destinée à faire face aux charges de gestion futures des contrats, non couvertes par ailleurs.

La règle groupe pour le calcul de la provision globale de gestion s'applique sur des ensembles homogènes de contrats (« type de contrats »), en utilisant le taux de rendement prévisionnel des placements, estimé de manière prudente (contrairement à un taux réglementaire dans les comptes sociaux).

- Evaluation des provisions pour participation aux bénéfices

La participation aux bénéfices est calculée sur toutes les garanties vie à l'exclusion des contrats collectifs d'assurance décès. Le calcul réglementaire de la participation aux bénéfices est le suivant :

Montant minimal de la participation aux bénéfices =

- + 90% du compte technique vie,
- + 85% du compte financier vie,
- +100% du solde de réassurance cédé.

La mutuelle ou l'assureur peut décider de distribuer plus que le montant minimum.

Le cas échéant, certains retraitements de consolidation, génèrent également des retraitements de participation aux bénéfices. Le taux de participation aux bénéfices, est un taux moyen sur 3 ans calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{Charge de PB versée en intérêts techniques dans les provisions mathématiques} + \text{Charge de PB comptabilisée en participation aux excédents}}{\text{Produits financiers nets de l'année}}$$

- Evaluation des frais d'acquisition (non-vie)

L'objectif est de s'assurer que le calcul des frais d'acquisition reportés en activité non-vie est effectué sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ces frais sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés. Si tel est le cas, alors les frais d'acquisition reportés ne font pas l'objet de retraitement.

- Evaluation des frais d'acquisition (vie)

Les retraitements à opérer sont les suivants :

- Annulation des frais d'acquisitions reportés et provisions pour frais d'acquisition reportés,
- Enregistrement dans les comptes consolidés des charges d'acquisition à étaler déterminées conformément au règlement CRC 2000-05.

En effet les coûts d'acquisition de la production nouvelle ne sont pas toujours couverts par les produits de l'année (prélèvements sur primes essentiellement). Lorsque les commissions sont escomptées, les produits de l'année considérée ne suffisent pas à couvrir ces coûts, qui sont couverts par les marges futures des contrats concernés.



Le principe comptable retenu en consolidation consiste, après avoir estimé le résultat prévisionnel du contrat hors frais d'acquisition, à répartir annuellement ces frais d'acquisition au prorata du résultat annuel rapporté au résultat total. Dans le cas où le résultat futur ne permet pas de couvrir les frais d'acquisition, la perte ainsi calculée doit être immédiatement provisionnée.

Il n'y a pas de comptabilisation de frais d'acquisition reportés ou de provision pour frais d'acquisition reportés dans les comptes sociaux des entités combinées.

3.3.3.10 Evaluation des provisions pour risques et charges

Outre les dispositions habituelles en ce domaine, sont constituées des provisions pour risques liés à l'activité du groupe.

- Engagements sociaux

Les engagements sociaux sont inclus dans le poste "Provisions pour risques et charges".

Ils font l'objet, pour une partie des entités entrant dans le périmètre de combinaison d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont donc comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation.

A noter que, certaines entités ont externalisé leur engagement, en totalité ou partiellement, sur un fonds. Les engagements provisionnés dans les comptes combinés sont nets de la valorisation de ces fonds externalisés.

Le calcul de la provision a été effectué en tenant compte des paramètres suivants :

- Méthode prospective ;
- Taux d'actualisation de 0,35 % (taux IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2020) ;
- Age de départ à la retraite retenu correspondant au barème légal (compris entre 60 et 62 ans) ;
- Table de mortalité, dont les principales utilisées sont : INSEE TD-TV 14-16 ou INSEE TD-TV 12-14. L'éventuelle utilisation d'autres tables n'impacte pas de manière significative le calcul des provisions. Les différences de choix de paramètre sont justifiées par des particularités locales ;
- Taux de rotation, basé sur des paramètres propres à chaque structure ;
- Taux de revalorisation des rémunérations annuelles : propre à chaque structure ;
- Taux de charges sociales propre à chaque structure.

Sont également comptabilisés, les engagements de retraite liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts). La provision a été évaluée selon les paramètres suivants : âge de départ 62 à 65 ans, table de mortalité TGH05 – TGF05, taux d'actualisation 0,60%, taux de revalorisation des salaires 1%.

- Provisions pour gros travaux

Seules les provisions concernant les programmes d'entretien et d'adaptation planifiés pour les 5 années à venir ont été maintenues au bilan consolidé.

3.3.3.11 Frais par destination

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance, sont classés selon leur destination, par application de clés de répartition, en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les frais de règlement des sinistres,



- Les charges des placements,
- Les autres charges techniques,
- Les charges non techniques.

3.3.3.12 Impôts différés

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe, peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôts qui sont qualifiés de différés.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, et par mesure de prudence, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération a une forte probabilité de se réaliser à horizon moyen-terme, en raison d'un bénéfice imposable attendu.

Les taux d'impôt différé utilisés sont 25% ou 25,83% (pour les entités soumises à la contribution additionnelle).

3.3.3.13 Produits nets de placement

Ces produits nets des placements doivent rémunérer les provisions techniques et les capitaux propres inscrits au bilan. La répartition est effectuée en fonction de la répartition du passif du bilan (Fonds propres, Provisions techniques Vie, Provisions techniques Non-Vie).

3.3.3.14 Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaires

Dans le cadre du dispositif « Tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires (en particulier les articles L.161-33 et R.161-43 du Code de la Sécurité Sociale) sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

3.3.3.15 Frais d'émission d'emprunt

Le Groupe VYV ne retient pas la méthode préférentielle concernant l'étalement des frais d'émission liés à l'emprunt obligataire (ils sont donc reconnus immédiatement en compte de résultat).

3.3.4 Principaux retraitements de consolidation

3.3.4.1 Retraitement d'homogénéité des comptes

Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV visent à donner une représentation homogène de l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et combinaison. Ils tiennent compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière propres aux comptes consolidés (rattachement des charges aux produits, élimination de l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales...).



Les retraitements dans un but d'homogénéité, ne sont effectués que lorsqu'ils revêtent un caractère significatif. En 2020, des retraitements ont été opérés au titre des :

- Provisions pour engagements de retraite et assimilés :

L'ensemble des engagements de retraite et assimilés fait l'objet de provisions et ces engagements sont pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

- Ecart de réévaluation :

Au sein du Groupe, certaines structures ont fait l'objet de réévaluation par le passé (Harmonie Mutuelle et Harmonie Santé Service Sud-Est). Ces réévaluations sont retraitées et annulées dans les comptes combinés consolidés pour les montants les plus significatifs.

Certaines SCI ont procédé à des réévaluations comptables de leurs immeubles en 2011. Celles-ci sont annulées dans les comptes consolidés.

Les éventuelles dépréciations comptabilisées dans le cadre spécifique de la réévaluation sont également annulées dans les comptes consolidés.

- Droit au bail :

Les droits au bail non amortis dans les comptes sociaux ont fait l'objet d'un amortissement en consolidation.

3.3.4.2 Retraitements de consolidation

Les retraitements de consolidation par grands domaines consistent à :

- Annuler les provisions d'égalisation vie et non-vie non contractuelles,

Comptabilisées dans les comptes sociaux, ces provisions sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et aux risques attentats et climatiques.

- Annulation de la réserve de capitalisation (activité majoritairement Vie)

Elle est comptabilisée dans les comptes sociaux des structures suivantes : Mutex, SA Sphéria Vie et MGEN Vie. Cette réserve est destinée à couvrir la perte éventuelle sur cession des placements obligataires désignés comme étant des « titres amortissables ». Les reprises ou dotations de cette réserve dans les comptes sociaux sont annulées dans le résultat consolidé de l'exercice. A noter que le mécanisme de réserve de capitalisation n'existe plus dans les structures exerçant une activité majoritaire en non-vie.

- Annuler les amortissements dérogatoires, comptabilisés dans les comptes sociaux :

Ces amortissements sont constatés pour la seule application de la législation fiscale. Les reprises ou dotations de l'exercice sont donc annulées dans le résultat consolidé de l'exercice.

- Retraiter les subventions d'investissement :

Ces subventions, inscrites au bilan (en capitaux propres) des comptes sociaux, font l'objet d'un reclassement en "produits constatés d'avance" en consolidation.



- Retraiter les contrats de location-financement ou crédit-bail,

En application de la méthode préférentielle, les biens sont comptabilisés au bilan sous forme d'immobilisations corporelles et d'un emprunt correspondant. Au compte de résultat, des dotations aux amortissements et des charges financières sont enregistrées.

3.3.4.3 Elimination des opérations réciproques intersectorielles

- Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.
- Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés avant éliminations intersectorielles.



3.4 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation

3.4.1 Changements de règles comptables

Néant

3.4.2 Changements de règles d'évaluation

Néant

3.4.3 Changements de règles de présentation

Néant



3.5 Notes sur le bilan

3.5.1 Ecarts d'acquisition

3.5.1.1 Evolution des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre la valeur d'achat des titres et la situation nette retraitée des sociétés acquises.

En K€	Solde 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2020
Valeur Brute	135 626	40 183			175 809
Amortissement et dépréciation	-53 992	-14 287			-68 278
Valeur Nette	81 634	25 897	-		107 531

En 2020, huit nouveaux écarts d'acquisition ont été comptabilisés pour une valeur totale de 36 490 K€ et correspondent à :

- Deux nouveaux écarts d'acquisitions sur le sous-périmètre VYV Invest générés par le rachat d'intérêts minoritaires pour 20 546 K€ (essentiellement pour VYV IB à hauteur de 18 067 K€ pour 34%) ;
- Trois nouveaux écarts d'acquisition dans le cadre de rachat de sociétés dans le sous-groupe SAFM pour un montant de 15 332 K€ ;
- Et également trois nouveaux écarts d'acquisition dans le cadre de rachat de sociétés dans le sous-groupe HDS pour un montant de 612 K€.

Au 31/12/2020, une dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition a été comptabilisée pour 14 287 K€ et correspond à :

- 4 253 K€ de dotation aux amortissements (écarts d'acquisitions générés avant le 31/12/2016) ;
- 10 034 K€ de dépréciation d'écarts d'acquisition, uniquement sur VYV Invest.

A noter : Un écart d'acquisition négatif existe concernant la S.A. Mutex. Celui-ci est comptabilisé en provisions pour risques et charges, et est repris sur 15 ans, en produit exceptionnel.

3.5.1.2 Ventilation des écarts par société

Les écarts d'acquisition positifs nets s'élèvent à 107 531 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Sociétés (En K€)	Ecarts bruts	Amortissement et dépréciation cumulés	Ecarts nets 31/12/2020	Ecarts nets 31/12/2019
Sphéria Vie	1 765	-1 765	0	0
Groupe HDS	28 008	-18 489	9 519	10 151
Groupe HGO	24 741	-21 228	3 513	3 827
Groupe SAFM	70 449	-8 368	62 081	45 749
Groupe VYV Invest	48 538	-16 120	32 418	21 907
TOTAL	173 501	-65 970	107 531	81 634



3.5.2 Actifs incorporels

En K€	Valeur brute 2019	Mvts Périmètre	Augment°	Diminut°	Autres mvts	Valeur brute 2020	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2020
Frais d'établissement	1 531	12		-8	146	1 681	-1 675	6
Frais de recherche et développement	4 308	-564	1 090	-432	121	4 522	-2 818	1 705
Concessions, Marques et Logiciels	343 053	-139	53 209	-22 753	5 730	379 100	-276 304	102 796
Droit au bail	23 421	-446	9 976	-10 957	1 222	23 216	-19 449	3 766
Fonds de commerce	36 291		383	-164	516	37 026	-30 747	6 279
Autres immobilisations incorporelles	60 727		8 721	1 030	428	70 906	-34 954	35 952
Actifs incorporels	469 331	-1 138	73 379	-33 284	8 163	516 450	-365 946	150 504

Les actifs incorporels nets sont essentiellement composés de logiciels et concessions avec une part importante liée à l'impact des GIE MGEN Tech et SIHM. La variation brute de ce poste constatée sur l'exercice 2020 de +36 M€ concerne essentiellement Harmonie Mutuelle et le GIE SIHM pour des acquisitions de licences ainsi que des développements de logiciels spécifiques (+22 M€).

3.5.3 Placements des entreprises d'assurance

3.5.3.1 Placements immobiliers

En K€	Valeur brute 2019	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 2020	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2020
Terrains non construits	31					31		31
Parts de sociétés à objet foncier	86 820		16 247	-2 240	1 003	101 830	-841	100 990
Immeubles hors exploitation bâtis	16 687		12 426	-14 586	-12 372	2 155	-2 008	147
Parts SCI non cotées Hors exploitation	44 678		322	-547	3 694	48 147	-7 743	40 404
Immeubles d'exploitation	829 894		114 239	-125 010	149 673	968 796	-440 710	528 086
Titres de participation SCI Exploitation	62 380		4 140	-6 513	-41 525	18 482		18 482
Terrains affectés à une construction	219 332		1 609	-2 322	22 292	240 911		240 911
Immeubles en cours de construction hors exploitation	462		409	-462	-288	121		121
Immeubles d'exploitation en cours	7 244		4 058	-988	1 927	12 241		12 241
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	1 267 527		153 451	-152 667	124 403	1 392 714	-451 302	941 412

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité. Ces placements sont détenus par les entités consolidées suivantes :

- Des structures assurancielles,
- Des SCI d'exploitation (Assurance),
- Des entités pour lesquelles l'activité est assimilée à de l'assurance pour plus de 50%.

Est constatée en 2020 une augmentation de la valeur nette (+ 33 483 K€) qui s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre de consolidation de Harmonie Mutuelle Foncière Lieux de Vie. Cette entité a été créée pour regrouper au sein d'une même société l'ensemble du patrimoine immobilier d'Harmonie Mutuelle. Elle a de ce fait absorbé l'ensemble des SCI d'exploitation que détenait la mutuelle et gère un parc immobilier d'une valeur nette comptable de 185 M€.



3.5.3.2 Autres placements des entreprises d'assurance (hors immobilier)

Les autres placements présentés ci-après sont hors placements immobiliers :

En K€	Montant brut 2020	Provision / dépréciation	Montant net 2020	Provision dépréciation Dot.de l'exercice	Provision dépréciation Rep.de l'exercice
Placements des entreprises liées et lien de participation	57 498	-14 341	43 157	-4 351	10 966
Autres placements	14 050 919	-77 705	13 973 214	-38 941	1 132
Total	14 108 417	-92 046	14 016 371	-43 292	12 098

Le solde des provisions concerne les :

- Dépréciations sur titres non cotés – entreprises lien de participation 14 341 K€
- Dépréciations des prêts 10 329 K€
- Dépréciations d'obligations non cotées..... 43 717 K€
- Dépréciations d'obligations cotées..... 11 272 K€
- Autres 12 387 K€

TOTAL 92 046 K€

3.5.3.3 Etat récapitulatif des placements Assurance dans l'OCDE (y compris immobilier)

En K€	Valeur brute 31/12/2020	Valeur Nette 31/12/2020	Valeur de réalisation 31/12/2020	Plus value latente 31/12/2020	Valeur brute 31/12/2019	Valeur Nette 31/12/2019	Valeur de réalisation 31/12/2019
Placements immobiliers	1 392 714	941 412	1 639 898	698 486	1 267 527	907 929	1 545 790
Placements dans les entreprises liées	57 498	43 157	227 353	184 195	149 802	129 984	152 783
Actions et Autres Titres à revenu variable	101 873	100 387	134 239	33 853	419 130	418 767	468 998
OPCVM de titres à revenus fixes	2 219 355	2 218 629	2 273 027	54 398	1 951 154	1 950 287	2 016 552
OPCVM de titres à revenus variables	2 521 313	2 516 042	3 086 967	570 925	2 071 145	2 068 360	2 566 664
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	7 963 185	7 908 196	10 335 694	2 427 497	7 823 976	7 802 144	9 811 418
Autres prêts et effets assimilés	36 087	25 758	27 382	1 624	36 612	27 470	28 742
Dépôts auprès des cédants	570 716	570 716	570 716		559 651	559 651	559 651
Autres dépôts, cautionnements et placements	638 390	633 486	633 697	211	313 331	308 479	308 644
Placements des entreprises d'assurance	15 501 132	14 957 783	18 928 972	3 971 189	14 592 329	14 173 071	17 459 243

Le total des placements s'élève à 14 957 783 K€ au 31/12/2020 en valeur nette comptable.

Les placements Assurance représentent 95% du total des placements, et sont principalement composés de valeurs mobilières de placement qui sont constituées pour 62% d'obligations (7 908 M€) et pour 37% d'OPCVM (4 735 M€).

3.5.3.4 Répartition des placements en % de la valeur nette comptable

En K€	31/12/2020	%
Terrains et constructions	941 412	6,29%
Placements dans les entreprises liées	43 157	0,29%
Autres placements (Valeurs Mobilières de Placement)	13 402 498	89,60%
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	570 716	3,82%
Total	14 957 783	100,00%



3.5.3.5 SCI non consolidées (inclut dans les « Placements Immobiliers »)

Ces SCI sont non-consolidées du fait de leur caractère non-significatif.

Titres de SCI des entreprises d'assurance En K€	Structures détentrices	Valeur brute 2020	Provision	Valeur nette 2020	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
SCI SVF LA CIGOGNE	HMELLE	7 102		7 102	100,00%	7 102	6 685	-43
SCI DU 8 MAI		5 354	-5 352	3	99,90%	1 524	-3 831	
SCI LA FORET		2 156		2 156	99,97%	935	2 470	-215
SCI MUT'YON		1 523		1 523	26,85%	1 716	8 045	
SCI LA BRIANDERIE		1 264		1 264	65,89%	1 708	2 869	1
SCI DESIRE COLOMBE		520		520	100,00%	484	609	2
SCI LA MUTUALISTE		319		319	44,00%	724	1 735	52
SCI ROMOMUT		290		290	38,00%	762	715	
SCI MSP RETIERS		259		259	30,62%	845	870	25
SCI TREVINS	MGEN	4 438	-1 661	2 777	28,57%	22 189	6 252	446
SCI BEL AIR		4 380		4 380	35,03%	12 501	12 118	-52
SCI MGET		1 000		1 000	99,99%	1 000	1 030	169
SCI TOURS 2 LIONS	SMACL	7 749		7 749	100,00%	301	620	320
SCI NORON VENISE VERTE		7 672		7 672	100,00%	24	364	349
SCI PARIS MORILLON		7 342		7 342	100,00%	16	31	16
SCI HAUTS DE SOUCHE		1 649		1 649	100,00%	39	2 078	370
Autres		13 614	-730	12 884				
TOTAL		66 629	-7 743	58 886				

3.5.3.6 Autres titres non consolidés (inclus dans les « Placements dans les entreprises liées »)

Placements des entreprises d'assurance en K€	Structures détentrices	Valeur brute 2020	Provision	Valeur nette 2020	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
SAS LA CIGOGNE	HMELLE	2 532	-537	1 996	94,40%	400	-7	-283
SOGESTOP L		2 400		2 400	5,00%	22 897	42 556	-24
SOLIFAP		1 000		1 000	3,00%	38 105	37 967	
AITIC		545	-545		99,96%	38	1 122	-4
SYNERGIE MUTUELLES		500		500	81,04%	617	617	
VIAMEDIS		375		375	2,11%	7 781	3 194	-2 632
BAUDOUIIN		182	-182		53,19%	512	585	0
SOGESTOP L	MGEFI	6 078	-3 039	3 039	13,00%	22 897	42 556	-24
SOGESTOP L	MGEN	8 467	-5 651	2 816	17,64%	22 897	42 556	-24
SOFAXIS		6 803		6 803	5,00%	N/C	N/C	N/C
CLINICPROSPORT ACTI		3 220	-3 220		73,22%	N/C	N/C	N/C
OFIVALMO PARTENAIRE		2 020		2 020	10,00%	10 000	20 064	4 582
ACT MGEN SOLUTIONS		1 000		1 000	100,00%	N/C	N/C	N/C
IIS		1 000	-1 000		9,09%	11 000	N/C	N/C
ARISTOTE INVESTMENTS		435		435	3,75%	11 680	N/C	N/C
SOFAXIS		13 600		13 600	10,00%	N/C	N/C	N/C
BANQUE FRANCAISE MUTUALISTE	MNT	4 400		4 400	3,04%	N/C	N/C	N/C
VACANCIEL		500		500	4,61%	N/C	N/C	N/C
OFIVALMO PARTENAIRE	MUTEXSA	3 842		3 842	34,00%	10 000	20 064	4 582
Actions IMA S.A.	SMACL	334		334	0,43%	N/C	202 379	7 718
Actions SAS LENOVA		200	-200		5,00%	N/C	-1 230	-164
		59 433	-14 374	45 059				



3.5.4 Placements des autres entreprises

En K€	Valeur brute 31/12/2019	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2020	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2020
Placements des autres entreprises	560 085	3 641	144 816	-3 282	-4 735	700 525	-6 846	693 679
Titres de participation des autres entreprises	72 871	4 218	72 555	-5 174	-86 071	58 400	-753	57 646
Total	632 956	7 859	217 371	-8 456	-90 806	758 925	-7 599	751 325

Les placements des autres entreprises sont constitués :

- De valeurs mobilières de placement (OPCVM obligataires et monétaires, obligations) détenues par les structures de livre III (autres structures mutualistes) ;
- Des participations dans des structures capitalistiques (SCI, SA, SAS, SARL). Il s'agit de titres non consolidés dont les principaux sont donnés ci-après :



Placements des autres entreprises (en K€)	Structures détentrices	Valeur brute 2020	Provision	Valeur nette 2020	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
SCI DES PETITES VALLEES	APSA	4 304		4 304	98,99%	4 348	4 485	-73
SCI MAISON DE RETRAITE	MEDIFRANCE	809		809	98,00%	572	1 286	114
SCI MERIGNAC		300		300	75,00%	400	85	-29
SCI CESTAS CHEMIN ARNAUTON		150		150	75,00%	200	233	10
SCI CENON PIERRE CURIE		105		105	75,00%	140	84	10
GIE GICAL	MFBSSAM	91		91	6,07%	1 500	1 500	
SCI SOLIDARITE MUTUALISTE	MFCA	407		407	78,53%	518	2 133	59
SCI CHAMBORD		122		122	99,00%	15	360	4
SCI ROMOMUT	MFCVL	473		473	62,00%	762	715	-3
GIE GICAL		232		232	15,47%	1 500	1 500	
SCI ANGERS QUATUOR		127		127	7,20%	1 765	1 780	44
SCI LOCATO	MFFM	177		177	100,00%		351	-164
SCI LA MUTUALISTE	MFVIENNE	347		347	45,47%	724	1 683	63
RESIDENCE DU LAC		143		143	100,00%	40	511	11
GIE PAVILLON RADIOLOGIE	PAVILLONMUT	144		144	99,91%	141	317	
GIE RADIOLOGIE DE GALLIENI		119		119	99,17%	120	115	
SCI MERIGNAC		100		100	25,00%	400	85	-29
LA BRUZOISE	SAFM	1 823		1 823	100,00%	N/C	N/C	N/C
SAS LA CIGOGNE	SVFA	151	-94	57	2,81%	400	-7	-283
SCI ANGERS QUATUOR	UMEFHSPDL	230		230	13,03%	1 765	1 780	44
GIE GICAL	UMTO	91		91	6,07%	1 500	1 500	
SCI ANGERS QUATUOR		91		91	7,19%	1 765	1 780	44
SCIMUTYON	USBMPDL	3 663		3 663	72,94%	1 716	8 045	98
GIE GICAL		599		599	39,93%	1 500	1 500	
SCI ANGERS QUATUOR		184		184	10,42%	1 765	1 780	44
SCI ANGERS QUATUOR	USMPDL	500		500	28,33%	1 765	1 780	44
GIE GICAL	UTML	45		45	3,00%	1 500	1 500	
SCI GROUPE VYV	VYV	1 000		1 000	99,99%	N/C	N/C	N/C
SA H2I	VYV3	563		563	92,27%	610	599	-11
SCI ANGERS QUATUOR		484		484	27,42%	1 765	1 780	44
SCIC SA LA COOP DES MASQUES		300		300	35,25%	851	N/C	N/C
GIE GICAL	VYV3IDF	10		10	0,01%	1 500	1 500	
SCI CARTOUX	VYV3SE	2 241		2 241	51,00%	2	134	132
SCI SUDCEVEN		1 398		1 398	100,00%	388	1 645	52
SCI QUARTIER DES OLIVIERS		684		684	100,00%	246	278	39
GIE GICAL		83		83	5,53%	1 500	1 500	
SCI ANGERS QUATUOR		78		78	4,42%	1 765	1 780	44
GROUPE ARCADE-VYV		VYVINVEST	33 807		33 807	52,04%	219	2 514 454
STREELAB	850			850	17,00%	3 836	4 607	-74
		57 023	-94	56 929				

Ces placements concernent essentiellement des activités en lien avec des structures du Livre III (SCI portant l'immobilier, groupements de moyens, logement social...), les dernières acquisitions faites par SAFM et VYV Invest ainsi que Groupe Arcade VYV qui du fait de son activité ne peut être consolidé.



3.5.5 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des fonds propres retraités. Ils correspondent essentiellement à Parnasse Garantie (23 883 K€).

3.5.6 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

En K€	Solde 31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde 31/12/2020
Prov. d'assurance Vie	81 602	80 858	-75 584	-6 010	80 866
Prov. pour sinistres à payer (Vie)	111 873	130 764	-110 739	471	132 368
Prov. pour égalisation	4 210	21 276	-4 210		21 276
Autres prov. techniques Vie	2 211	2 061	-2 514	77	1 836
PROVISIONS TECHNIQUES VIE	199 896	234 959	-193 047	-5 463	236 346
Prov.pr cotisations non acq.& risques en cours (Non-vie)	5 769	21	-3	34	5 822
Prov. pour sinistres à payer (Non-vie)	703 925	202 118	-170 602	637	736 077
Prov.pour égalisation	49 541	57 685	-50 596	483	57 113
Autres prov. techniques Non-vie	694 724	599 515	-527 323	4 485	771 400
PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE	1 453 958	859 339	-748 524	5 639	1 570 413
Prov. des contrats en UC					
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 653 855	1 094 298	-941 571	177	1 806 759

La part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques s'élève à 1 806 759 K€ au 31/12/2020. Elle est constituée de provisions techniques réassurées auprès d'organismes extérieurs.

3.5.7 Créances

Le poste "créances" s'élève à 3 020 698 K€ au 31/12/2020 et se décompose entre les créances nées d'opération d'assurance ou de réassurance, les créances sur les entreprises du secteur bancaire et les autres créances comme ci-après :

3.5.7.1 Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance

En K€	Brut 31/12/2020	Provision	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Cotisations acquises non émise	212 788		212 788	210 342
Créances Assurés	517 801	-62 903	454 898	396 715
Intermédiaires d'assurances	28 317		28 317	35 659
Comptes courants des co-assureurs	97 651	-1 054	96 598	75 065
Autres Tiers	29 803		29 803	46 949
<i>Créances nées d'opérations d'assurance directe</i>	<i>886 360</i>	<i>-63 957</i>	<i>822 403</i>	<i>764 730</i>
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	19 900		19 900	21 299
Comptes courants des cédants et rétrocedants	217 171		217 171	217 314
Courtiers de réassurance & autres intermédiaires				
Part des réassureurs dans les P.A.N.	477		477	
<i>Créances nées d'opérations de réassurance</i>	<i>237 548</i>		<i>237 548</i>	<i>238 613</i>
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance	1 123 908	-63 957	1 059 950	1 003 343



L'augmentation en valeur nette de 56 607 K€ au cours de l'exercice 2020 est principalement liée aux Créances nées d'opérations d'assurance directe (+8%) et notamment des Créances Assurés chez Harmonie Mutuelle et MGEN.

3.5.7.2 Créances sur les entreprises du secteur bancaire

En K€	Brut 31/12/2020	Provision	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	1 072 485		1 072 485	1 094 405

Ce poste comprend les montants des avoirs en banque à la clôture et les placements court-terme. Les principaux contributeurs sont :

- MGEN : 134 016 K€
- SCI Philgen : 96 049 K€
- SMACL Assurances : 89 908 K€

3.5.7.3 Autres créances

En K€	Brut 31/12/2020	Provision	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Personnel & comptes rattachés	10 007	-438	9 569	6 837
Sécurité Sociale & autres organismes	12 828		12 828	10 055
Etat & autres collectivités publiques	59 651		59 651	58 253
Etat impôt sur les sociétés	54 632		54 632	65 454
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	82 700	-2 449	80 251	81 937
Débiteurs divers	649 560	-35 290	614 270	619 175
Impôts différés actifs	57 062		57 062	38 318
Autres créances	926 439	-38 177	888 262	880 030

Ce poste est stable et est essentiellement composé des débiteurs divers, particulièrement les créances d'IS et autres impôts chez Harmonie Mutuelle.

3.5.7.4 Etat des créances brutes à plus ou moins un an (hors impôts différés)

L'échéancier des créances brutes, relate les échéances des encaissements des créances à court, moyen ou long terme :



En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2020
Cotisations restant à émettre	279 981			279 981
Cotisations à annuler	-67 194			-67 194
Créances assurés	512 600	33	993	513 625
Intermédiaires d'assurance	28 317			28 317
Comptes courants des coassureurs	83 605	14 047		97 651
Comptes courants des cédants en substitution	4 176			4 176
Autres tiers	29 803			29 803
Créances nées d'opérations de réassurance - c/c des cessionnaires et rétrocessionnaires	16 565	3 335		19 900
Créances nées d'opérations de réassurance - c/c des cédantes et rétrocédantes	197 153	20 017		217 171
Créances nées d'opérations données en substitution- vb - entités liées				
Créances nées d'opérations données en substitution- vb - autres	477			477
Personnel et comptes rattachés - créances	10 001		6	10 007
Etat, sécurité sociale, autres organismes sociaux - créances	12 828			12 828
Etat et autres collectivités publiques	59 604	46		59 651
Etat -impôt sur les sociétés	45 490	9 142		54 632
Compte courant actifs avec les entités liées	69 984	6 172	1 591	77 746
Autres comptes courants	1 768	2 111	1 074	4 954
Actionnaires - capital appelé non versé				
Débiteurs divers (créances)	476 670	12 973	503	490 146
Clients factures à établir	41 454			41 454
Produits à recevoir	110 950	7 010		117 960
Avoirs en banque, ccp, caisse	1 067 919	2 236	2 330	1 072 485
Total créances par échéances	2 982 152	77 122	6 497	3 065 771

Les créances sont majoritairement des créances à moins d'un an.

3.5.8 Autres Actifs

3.5.8.1 Autres immobilisations corporelles

Les autres actifs comprennent les dépôts et cautionnement ainsi que les actifs corporels d'exploitation des entités hors assurance.

En K€	Valeur brute 31/12/2019	Mouvement de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 31/12/2020	Amortissements	Valeur nette 31/12/2020
Dépôts et cautionnements	7 548		2 074	-2 329	-1 720	5 573		5 573
Autres immobilisations corporelles	2 330 398	10 144	253 936	-191 773	145 672	2 548 376	-1 379 279	1 169 097
Actifs corporels	2 337 946	10 144	256 010	-194 102	143 952	2 553 948	-1 379 279	1 174 670

3.5.8.2 Autres

En K€	Solde 31/12/2019	Mouvement de Périmètre	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2020
Stocks nets	48 644	-621	-115	5 306	53 215
Autres actifs	48 644	-621	-115	5 306	53 215

Les autres actifs concernent les stocks de marchandises du réseau de soins (Livre III) diminués des provisions pour dépréciation associées, soit un total net de 53 215 K€ (les dépréciations des stocks sont non significatives).

3.5.9 Comptes de régularisation actif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.



En K€	Solde 31/12/2019	Variation	Solde 31/12/2020
Primes sur obligations	3 810	-401	3 409
Intérêts et loyers acquis et non échus	87 466	-1 881	85 585
Ice - prêts entreprises liées	468	-468	
Charges constatées d'avance	19 421	4 277	23 698
Autres comptes de régularisation - actif	21 171	2 617	23 787
Diff. prix de rbsmt	404 115	52 548	456 663
Total comptes de régularisation actif	536 449	56 692	593 141

3.5.10 Fonds propres

3.5.10.1 Tableau de variation des fonds propres Groupe

En K€	Fonds d'établissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres fonds	Part Groupe
Fonds propres consolidés 31/12/2018	1 771 959	2 997 133	67 334	13 507	4 849 932
Affectation de résultat		67 334	-67 334		
Résultat			-48 478		-48 478
Autres mouvements	180 039	-61 837		-5 295	112 907
Fonds propres consolidés 31/12/2019	1 951 997	3 002 629	-48 478	8 212	4 914 361
Affectation de résultat		-48 478	48 478		
Résultat			74 213		74 213
Autres mouvements	29 552	65 232		-10 754	84 030
Fonds propres consolidés 31/12/2020	1 981 549	3 019 383	74 213	-2 542	5 072 604

L'évolution de 158 M€ des fonds propres du Groupe s'explique par :

- Le résultat de l'exercice (+ 74 M€) ;
- Les autres mouvements (+ 84 M€), dont :
 - Apports liés à l'entrée dans le périmètre de Pavillon de la Mutualité et de trois structures rattachées : + 43 M€, ainsi que de l'APSA : +11,4 M€, toutes les cinq faisant partie du périmètre VYV 3 ;
 - Apports d'activités au sein d'entités existantes : +4,8 M€ pour Sud-Ouest Mutualité chez Harmonie Mutuelle, +12,5 M€ pour Adapei chez VYV 3 Ile de France et +7 M€ pour l'association Alpha chez UMEFHSPDL ;
 - Intégration des SCI précédemment non consolidées dans le cadre de Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie : +7,3 M€ ;
 - Autres : -2,2 M€.

3.5.10.2 Tableau de variation des intérêts minoritaires

En K€	Part Minos
Fonds propres consolidés 31/12/2019	452 896
Affectation de résultat	
Résultat	-4 580
Autres mouvements	9 229
Fonds propres consolidés 31/12/2019	457 545

L'évolution de 4,6 M€ des intérêts minoritaires s'explique par :



- Les autres mouvements (+ 9,2 M€), correspondent principalement :
 - A l'intégration dans le périmètre de consolidation de sociétés non détenues à 100% par le groupe et qui génèrent donc de nouveaux intérêts minoritaires (+7,7 M€ avec notamment VYV Protection et Avenir et Médi France) ;
 - A des augmentations de capital dont une part revient aux minoritaires (+1,3 M€ essentiellement chez SAFM) ;
 - Autres (+ 0,2 M€)
- Diminué de l'impact du résultat de la période (-4,6 M€).

3.5.10.3 Contribution des structures aux capitaux propres (part du groupe)

Forme juridique	Structure	Contribution aux capitaux propres groupe
Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité		122 528
Livre 1	UMG Groupe VYV	112 856
Livre 1	VYV Coopération	6 283
Livre 1	MGEN Union	3 389
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées		4 373 961
Livre 2	Harmonie Mutuelle	1 624 553
Livre 2	MGEN	2 010 499
Livre 2	MGEN Filia	21 654
Livre 2	MGEN Vie	37 686
Livre 2	MGEFI	172 525
Livre 2	MNT	285 413
Livre 2	Mare-Gaillard	4 805
Livre 2	SMACL	86 941
Livre 2	Chorum	8 991
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	17 319
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	18 841
SA	Sphera Vie	-31 655
SA	MUTEX SA	112 442
SA	Parnasse Garantie	3 947
Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV3		662 388
Livre 3	VYV3	56 018
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	69 406
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	62 543
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	61 518
Livre 3	Union des Services et Biens médicaux des Pays de la Loire (USBMPDL)	55 629
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSSAM)	51 927
Livre 3	Pavillon de la Mutualité	45 224
	Autres	260 123
Structures entrant dans le sous palier HDS		-11 065
Structures entrant dans le sous palier HGO		-29 915
Structures entrant dans le sous palier SAFM		-14 989
Structures entrant dans le sous palier Hospitalia		-18 740
Structures entrant dans le sous groupe Foncière HGO		-9 543
Structures entrant dans le sous groupe VYV Invest		-22 286
Sociétés Civiles Immobilières d'assurance et HM Foncière		20 265
TOTAL Structures combinées et consolidées		5 072 604



3.5.11 Passifs subordonnés

En K€	Solde 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Solde 31/12/2020
Titres participatifs émis	36 351		-247	-6 500	29 604
Emprunts obligataires subordonnés à durée déterminée	98	51		6 500	6 649
Autres emprunts subordonnés à durée déterminée		30 000			30 000
Autres emprunts subordonnés à durée indéterminée	1 300				1 300
Passifs subordonnés	37 749	30 051	-247		67 553

Ce poste a augmenté de 29,8 M€ cette année suite à l'émission d'un TSR par Mutex de 200 M€ dont 30 M€ ont été souscrits par des entités externes au Groupe (le reste a été souscrit par Harmonie Mutuelle et l'UMG Groupe VYV)).

3.5.12 Provisions techniques brutes

En K€	Solde 31/12/2020	Solde 31/12/2019
Provisions d'assurance vie	4 415 390	4 527 430
Provisions pour prestations à payer - vie	445 108	393 729
Provisions pour participation aux excédents et ristournes vie	39 278	41 216
Provision pour égalisation (vie)	64 703	39 847
Autres provisions techniques (vie)	21	48
Provisions techniques vie	4 964 500	5 002 270
Prov. pour cotisations non acquises (non-vie)	23 544	22 849
Provisions pour prestations à payer - non vie	3 047 822	2 630 001
Provisions pour participation aux excédents et ristournes non vie	4 405	4 670
Provisions pour égalisation (non vie)	259 481	246 106
Autres provisions techniques (nv)	3 482 613	3 302 145
Provisions techniques non vie	6 817 866	6 205 771
Provisions techniques uc	43 697	43 058
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	11 826 062	11 251 100

Le groupe couvre des engagements vie pour 42% et des engagements non-vie pour 58%.

A noter que la hausse du poste Provisions pour prestations à payer non-vie s'explique en partie par la comptabilisation sur ce poste de la taxe Covid (208 M€).

3.5.13 Provisions pour risques et charges

Ces provisions relatent principalement les engagements sociaux, à savoir indemnités de départ en retraite, médailles du travail, et retraite complémentaire (Article 39), ainsi que les écarts d'acquisition négatifs.



En K€	Solde 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2020
Litiges	12 804	13 663	-1 809	1 108	25 765
Indemnités départ en retraite	174 185	18 902	-14 509	5 729	184 307
Contrôles fiscaux et impôts	21		-2		18
Autres	43 074	17 056	-9 618	3 222	53 733
Impôts différés à imputer					
Ecart d'acquisition net	41 277		-5 897		35 381
Provisions pour Risques & Charges	271 360	49 621	-31 836	10059172,71	299 204

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement :

- Les provisions pour litiges pour un montant de 25 765 K€. Sont provisionnés, divers risques tels que des litiges RH, contrôles URSSAF, litiges fournisseurs....
- Les provisions pour pensions pour un montant de 184 307 K€.

Les engagements sociaux font l'objet pour une partie des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison, d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont donc comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation. Cette provision couvre à la fois les engagements au titre des indemnités de départ en retraite, les médailles du travail et les engagements de retraite complémentaire, liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts).

La hausse constatée sur ce poste provient en grande partie de la baisse du taux d'actualisation qui est passé de 0,63 % en 2019 à 0,35% en 2020, ainsi qu'aux mouvements liés aux entrées de périmètre.

- Les autres provisions pour risques et charges pour un montant de 53 752 K€. Les soldes les plus importants concernent :
 - VYV 3 Ile de France pour 6 014 K€
 - MGEN pour 4 835 K€
 - UMG Groupe VYV pour 4 439 K€
 - Union Mutualiste des Personnes Agées Pays de la Loire pour 4 427 K€
- Provisions pour Ecart d'acquisition négatif pour un montant de 35 381 K€

L'écart d'acquisition négatif correspond à la différence entre la valeur des titres de la SA. Mutex et la quote-part de situation nette. L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé en provisions pour risques et charges et repris linéairement sur une période de 15 ans, d'où la diminution du poste d'une année sur l'autre.



3.5.14 Autres dettes

3.5.14.1 Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

En K€	Solde 31/12/2019	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2020
Dettes pour dépôt espèces	914 261	14 371	-8 193	920 439
Dettes Assurés	38 992	11 504	45	50 541
Intermédiaires d'assurances	22 644	-1 312	589	21 921
C/C des co-assureurs	60 338	12 210	14	72 562
Autres Tiers	57 388	25 401		82 789
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 093 623	62 174	-7 544	1 148 253
C/C cess. & récessionnaires - Autres	276 185	62 023	5 330	343 538
C/C cédants et rétrocedants - Autres	39 553	-6 306	-2 143	31 104
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires	78			78
Part des réassureurs dans les P.A.N.	623			623
Dettes nées d'opérations de réassurance	316 438	55 718	3 187	375 343
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 410 062	117 891	-4 357	1 523 596

Les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance s'élèvent au 31/12/2020 à 1 523 596 K€ et sont essentiellement composées des dettes pour dépôt espèces dont les contributeurs les plus importants sont MNT (511 M€) et Mutex (337 M€).

Les dettes nées d'opération d'assurance et de réassurance sont à échéance moins d'un an.

3.5.14.2 Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

En K€	Solde 31/12/2019	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2020
Emprunt auprès des établissements de crédit	476 033	42 189	54 336	572 557
Concours bancaires	98 305	-64 354	1 349	35 301
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	574 338	-22 164	55 685	607 859

Ce poste est essentiellement composé des dettes envers les établissements de crédit (573 M€) et concernent des prêts à taux fixe, des prêts à taux variable et des prêts structurés, afin de financer principalement les immeubles (détenus par des SCI) ou des agencements en lien avec les activités du Livre III.

Les concours bancaires concernent majoritairement USBMPDL (12 M€).

Echéancier des dettes envers les entreprises du secteur bancaire :

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2020
Dettes établissements de crédit	80 048	205 018	287 491	572 557
Concours bancaires	35 301			35 301
Total	115 349	205 018	287 491	607 859



3.5.14.3 Autres dettes

Le montant des autres dettes pour un montant de 2 548 606 K€ se décompose de la manière suivante :

En K€	Solde 31/12/2019	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2020
Emprunts obligataires non subordonnés	500 000			500 000
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	12 327	-1 097	956	12 186
Dépôts & cautionnements reçus autres	138	9	-73	73
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	18 265	-16 512	-735	1 018
Autres emprunts et dettes assimilés autres	28 930	-802	5 557	33 685
Autres emprunts dépôts et cautionnement reçus	559 660	-18 403	5 705	546 962
Dettes personnel et comptes rattachés	158 883	16 232	8 465	183 580
Dettes des organismes sociaux	238 600	11 035	8 586	258 222
Etat et autres collectivités publiques	199 684	-37 003	26 071	188 753
Comptes courants des entités liées	48 873	-35 536	34 218	47 556
Créditeurs divers	862 314	264 056	11 221	1 137 590
Fournisseurs factures non parvenues	68 705	22 084	4 484	95 273
Charges à payer	79 983	10 816	-130	90 670
Autres dettes	1 657 044	251 685	92 915	2 001 643
TOTAL AUTRES DETTES	2 216 704	233 282	98 619	2 548 606

A noter que les 500 K€ en Emprunts obligataires non subordonnés correspondent à une dette senior émise en 2019 par l'UMG Groupe VYV.

3.5.14.4 Echéanciers des autres dettes (hors impôts différés)

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2020
Emprunts obligataires non subordonnés			500 000	500 000
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	6 601	730	4 856	12 186
Dépôts & cautionnements reçus autres	50	23		73
Total Dépôts & cautionnements reçus	6 651	753	4 856	12 260
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	-10 532	3 717	7 833	1 018
Autres emprunts et dettes assimilés autres	11 956	8 352	13 376	33 685
Total autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 424	12 070	21 209	34 702
Personnel & comptes rattachés	183 580			183 580
Sécurité Sociale & autres organismes	258 222			258 222
Etat & autres collectivités publiques	185 085			185 085
Comptes courants des entités liées & Autres comptes courants	38 028	402	9 125	47 556
Créditeurs divers	1 080 257	57 307	27	1 137 590
Fournisseurs factures non parvenues	95 504	-231		95 273
Charges à payer	90 670			90 670
Total autres	1 931 345	57 478	9 152	1 997 976
Total autres dettes	1 939 420	70 301	535 217	2 544 938

Les autres dettes sont majoritairement des créances à court terme.



3.5.15 Compte de régularisation passif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

En K€	Solde 31/12/2019	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2020
Amort. des différences sur prix de rembours. à percevoir	82 853		12 036	94 889
Autres comptes de régularisation	74 307	-9 871	121	64 557
Comptes de liaison	1 949	-15 496	12 804	-743
Produits constatés d'avance	83 158	6 672	1 059	90 889
Comptes de régularisation	242 267	-18 695	26 020	249 593

Les comptes de régularisation passif, qui s'élèvent à 249 593 K€ au 31/12/2020, sont composés :

- Des écritures de retraitement des subventions d'investissement,
- Des comptes de régularisation des sociétés du périmètre (produits constatés d'avance et surcotes).



3.6 Notes sur le compte de résultat

3.6.1 Produits financiers nets de charges

En K€	Non Vie	Vie	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements		88 656	88 656	89 698
Autres produits des placements		76 407	76 407	54 020
Produits provenant de la réalisation des placements		8 454	8 454	40 059
Ajustement ACAV (plus-values)		7 294	7 294	6 610
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	97 209	-10 050	87 160	115 772
Autres charges de placements		-9 096	-9 096	-12 031
Pertes provenant de la réalisation des placements		-33 286	-33 286	-10 370
Ajustement ACAV (moins-values)		-7 286	-7 286	-96
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES	97 209	121 093	218 303	283 661

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique.

3.6.2 Impôts sur les résultats

En K€	Total 2020	Total 2019
Produit (+) / Charge (-)		
IS exigible (dans les comptes sociaux)	-38 934	-51 563
Impôt différé	23 712	-10 293
- Différences temporaires	424	2 342
- Différences temporaires - Taxe COVID	17 419	
- Activation et utilisation des déficits reportables	5 268	-12 667
- Ecritures de retraitement	601	32
Total	-15 223	-61 856

Seuls les déficits reportables présentant une probabilité d'imputation sur les résultats fiscaux futurs ont fait l'objet d'une activation. A noter que cette année, il y a eu plus d'activation de déficits reportables que d'utilisation (contrairement à 2019), notamment 47,7 M€ chez Mutex générant une hausse des impôts différés actifs de 12,3 M€ atténuée par une utilisation chez Harmonie Mutuelle de 31,4 M€ ayant généré une diminution des impôts différés actifs de 8,1 M€.

En revanche, les déficits fiscaux des entités pour lesquelles les perspectives de résultats à court/moyen terme ne permettent pas la récupération de ces déficits n'ont pas été activés.

A noter qu'en 2020, suite à la comptabilisation immédiate des deux tranches de taxe Covid dans les comptes sociaux des mutuelles concernées, un impôt différé a été constaté correspondant à la deuxième tranche qui ne sera déductible qu'en 2021.

Le tableau ci-dessous détaille les déficits fiscaux activés ou pas :



Total 31/12/2020 En K€	Déficit activé	Déficit non activé
Sous-groupe HDS	4 706	233
Sous-groupe HGO	0	44 077
Sous-groupe SAFM	11 596	0
Sous groupe VYV3	5 200	33 801
Groupe fiscal MGEN	0	449 785
Groupe fiscal Hospitalia	0	14 552
Harmonie Mutuelle	0	0
Mutex SA	47 732	0
Spheria Vie	0	30 019
MNT	0	18 530
SMACL	0	13 236
CHORUM	0	6 328
Sous-groupe VYV Invest	190	24 744
Autres	729	5 742
Total	70 154	641 046

La preuve d'impôt est détaillée ci-après :

PREUVE D'IMPOT CONSO	31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net (part du groupe)	74 213	-48 478
Charge / produit d'impôt	-15 223	-61 856
Intérêts Minoritaires	-4 580	2 161
Résultat des sociétés mises en équivalence	-259	-278
Résultat consolidé avant impôts	84 597	15 260
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Charge d'impôt théorique	-23 687	-4 273
Eléments en rapprochement		
Unions / Mutuelles non fiscalisées	3 542	-1 538
Dotations aux écarts d'acquisition	-1 703	-3 480
Déficits reportables non activés	18 702	-21 470
Différences Permanentes (réintégration (-) / déduction (+))	-11 144	-24 644
Crédits d'impôt (hors CICE)	2 577	3 587
Incidence du changement de taux pour le calcul des Impôts différés	-2 131	628
Impôts non comptabilisés sur retraitements	70	1 694
Impact évolution du taux d'IS pour la tranche 500 K€	-2 395	-6 631
Résultat des SCI (transparence fiscale)	-808	25
Autres, régularisations d'IS	1 755	-5 753
Charge / Produit d'impôt comptabilisé	-15 223	-61 856

3.6.3 Effectif

L'effectif du groupe (entités consolidées) s'élève en 2020 à 42 003 salariés.



3.6.4 Résultat exceptionnel

En K€	Solde 31/12/2020	Solde 31/12/2019
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	201	8 204
Reprise de provisions pour dépréciation exceptionnelles	15 095	3 372
Autres produits exceptionnels	46 073	88 057
Total produits exceptionnels	61 369	99 633
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	-2	379
Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	-6 920	-3 091
Autres charges exceptionnelles	-57 357	-46 266
Total charges exceptionnelles	-64 279	-48 978
Résultat exceptionnel	-2 910	50 655

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le résultat exceptionnel 2020 s'élève à - 2 910 K€ et ne comporte pas d'élément particulièrement significatif. Pour rappel, le résultat 2019 était essentiellement composé de la plus-value de cession immobilière réalisée par la SCI Philgen pour le site de Ledru-Rollin (36 M€), la plus-value de cession des titres Vigéo par VYV Invest (4 M€) ainsi que de la reprise d'écarts d'acquisition négatifs de Mutex (6 M€).

3.6.5 Ventilation des charges par nature des "Autres Activités" et "Autres Activités Mutualistes"

Charges des autres activités en K€	Solde 31/12/2020	% du total	Solde 31/12/2019	% du total	Variation 2020 / 2019	Variation en %
Achats et charges externes	-1 000 200	37,5%	-931 314	38,6%	-68 885	7,4%
Charges de personnel	-1 250 395	46,9%	-1 130 884	46,8%	-119 512	10,6%
Impôts et taxes	-131 394	4,9%	-117 258	4,9%	-14 136	12,1%
Autres charges d'exploitation	-98 889	3,7%	-79 532	3,3%	-19 357	24,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-183 272	6,9%	-156 226	6,5%	-27 046	17,3%
Part. salariés des autres activités	-402	0,0%	-388	0,0%	-14	3,6%
TOTAL	-2 664 552	100,0%	-2 415 601	100,0%	-248 951	10,3%

Ce poste est constitué principalement des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste "Achats et charges externes") ainsi que les impôts et taxes associés.



3.6.6 Informations sectorielles

3.6.6.1 Compte de résultat par activité

En K€	Activité Assurance	Activités Soins et Accompagnement	Autres	Consolidé 31/12/2020	Consolidé 31/12/2019
Cotisations Emises	7 658 230	0	0	7 658 230	7 605 266
Variation des Cotisations non Acquises	-843	0	0	-843	-1 169
Cotisations Acquises	7 657 387	0	0	7 657 387	7 604 097
Produits d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	48 075	1 949 023	66 615	2 063 713	1 880 871
Autres Produits d'Exploitation	278 005	284 536	21 876	584 417	521 580
Produits Financiers Nets de Charges	218 303	0	0	218 303	283 661
Total des produits d'exploitation courante	544 383	2 233 559	88 491	2 866 433	2 686 112
Charges des Prestations d'Assurance	-6 420 357	0	0	-6 420 357	-6 636 874
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-38 394	0	0	-38 394	-11 770
Charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Charges des autres activités	-51 719	-2 227 967	-384 867	-2 664 552	-2 415 601
Charges de gestion	-1 210 151	0	0	-1 210 151	-1 199 995
Total des charges d'exploitation courante	-7 720 621	-2 227 967	-384 867	-10 333 454	-10 264 240
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	481 148	5 593	-296 376	190 365	25 969
Opérations intersectorielles	-286 576	-13 440	300 226	210	-116
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	194 573	-7 847	3 850	190 575	25 853
Produits nets de placements	37 380	1 404	-8 696	30 088	46 656
Autres produits nets non techniques	-121 178	0	0	-121 178	-89 608
Résultat exceptionnel	-5 777	-776	3 643	-2 910	50 655
Impôts sur les Résultats	-15 146	1 076	-1 153	-15 223	-61 856
SOLDE INTERMEDIAIRE	89 852	-6 144	-2 356	81 352	-28 300
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	89 852	-6 144	-2 356	81 352	-28 300
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	594	-1	-335	259	278
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	-1 944	-10 034	-11 978	-18 295
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	90 447	-8 088	-12 726	69 633	-46 317
Intérêts minoritaires	6 423	266	-2 108	4 580	-2 161
RESULTAT NET (part du groupe)	96 869	-7 822	-14 834	74 213	-48 478

L'organisation des activités entre Assurance, Soins et Accompagnement et Autres est décrite dans le paragraphe 2.1.3.



3.6.6.2 Bilan (Actif) par activité

BILAN ACTIF en K€	Assurance	Activités Soins et Accompagnement	Autres Activités	Consolidé 31/12/2020	Consolidé 31/12/2019
Capital souscrit non appelé		9 547	1 750	11 296 583	11 848
Ecart d'acquisition nets		75 113	32 418	107 531	81 634
Actifs incorporels	110 551	21 756	18 197	150 504	135 071
Placements dans les entreprises d'assurance	15 246 415	-173 630	-115 002	14 957 783	14 173 071
- Terrains et constructions	941 412			941 412	907 929
- Placts dans les entreprises liées et lien de participat°	331 789	-173 630	-115 002	43 157	129 984
- Autres placements	13 402 498			13 402 498	12 575 507
- Créances/espèces déposées près des entrep.cédantes	570 716			570 716	559 651
Placts représ. les prov° techn.affér.aux contr.en UC	43 124			43 124	42 724
Placements des autres entreprises	-3 043	265 897	488 472	751 325	626 711
Titres mis en équivalence	23 883	34	146	24 063	22 473
Part cession.et rétrocession.dans les prov° techn.	1 806 759			1 806 759	1 653 855
- Provisions techniques Vie	236 346			236 346	199 896
- Provisions techniques Non-Vie	1 570 413			1 570 413	1 453 958
Créances	2 035 238	824 336	161 124	3 020 698	2 977 778
- Créances nées d'op° d'assurance ou de réassurance	1 059 950			1 059 950	1 003 343
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire					
- Créances sur les entreprises du secteur bancaire	522 468	428 629	121 388	1 072 485	1 094 405
- Autres créances	452 819	395 707	39 736	888 262	880 030
Parts des garants dans les engagements en substitution	8 313			8 313	9 103
Autres actifs	186 916	1 028 405	12 563	1 227 884	1 137 693
- Immobilisations corporelles	186 916	975 314	12 440	1 174 670	1 089 049
- Autres		53 092	123	53 215	48 644
Comptes de régularisation - Actif	579 772	8 658	4 711	593 141	536 449
Différence de conversion					
Total de l'actif	20 037 928	2 060 116	604 380	22 702 424	21 408 411



3.6.6.3 Bilan (Passif) par activité

BILAN PASSIF en K€	Assurance	Activités Soins et Accompagnement	Autres Activités	Consolidé 31/12/2020	Consolidé 31/12/2019
Fonds propres Groupe	4 394 226	578 136	100 242	5 072 604	4 914 361
- fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	1 658 075	202 074	121 400	1 981 549	1 951 997
- réserves de consolidation	2 642 611	386 696	-9 924	3 019 383	3 002 629
- résultat	96 869	-7 822	-14 834	74 213	-48 478
- Autres fonds mutualistes	-3 330	-2 812	3 600	-2 542	8 212
- fonds d'établissement avec droit de reprise	-3 330	32 640	3 600	32 911	35 973
- resultat sous contrôle des tiers financeurs		-35 453		-35 453	-27 761
- écarts de réévaluation					
- subventions					
Intérêts minoritaires	390 591	52 832	14 122	457 545	452 896
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	397 014	53 098	12 013	462 125	450 735
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	-6 423	-266	2 108	-4 580	2 161
- réserves de conversion hors groupe					
Capitaux propres Groupe	4 784 817	630 968	114 364	5 530 149	5 367 257
Passifs subordonnés	62 460	5 093		67 553	37 749
Provisions techniques brutes	11 782 365			11 782 365	11 208 042
- Provisions techniques Vie	4 964 500			4 964 500	5 002 270
- Provisions techniques Non-Vie	6 817 866			6 817 866	6 205 771
Prov. techniques des contrats en unités de compte	43 697			43 697	43 058
Engagements techniques sur opérations données en substitution	9 542			9 542	10 288
Prov. pour risques et charges & Prov. réglementées	127 933	148 618	22 652	299 204	271 360
Fonds dédiés		40 261		40 261	27 286
Autres dettes	3 066 171	987 925	625 963	4 680 060	4 201 103
- dettes nées des opérations d'assurance et de ré assurance	1 523 596			1 523 596	1 410 062
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	152 983	452 905	1 971	607 859	574 338
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire					
- dettes représentées par des titres		1	500 000	500 001	500 000
- Autres dettes	1 389 593	535 020	123 993	2 048 605	1 716 704
Compte de régularisation - Passif	160 942	247 250	-158 600	249 593	242 267
Différence de conversion					
<i>Opérations Intersectorielles</i>					
Total du passif	20 037 928	2 060 116	604 380	22 702 424	21 408 411



4. Perspectives d'avenir et évènements postérieurs

Stéphane Dedeyan, Directeur Général du Groupe, a annoncé son départ du Groupe, à effet du 28 février 2021.

5. Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année 2020, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 4 498 K€ TTC au titre du contrat légal des comptes sociaux des sociétés consolidées et des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV, ainsi qu'à 285 K€ TTC pour des services autres que la certification des comptes.

Concernant l'audit des comptes consolidés, les honoraires de 253 K€ TTC sont répartis de manière équivalente entre le cabinet Mazars et le cabinet Grand Thornton.

6. Informations complémentaires

Néant



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62, Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. DirCom Groupe VYV / Agence interne de communication - © GettyImages - 05/21.

www.groupe-vyv.fr